

Guide utilisateur français pour la transmission des informations de l'entreprise

2025

EDI-TDFC

Volume V

GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES TIERS DECLARANTS ET LES PARTENAIRES EDI

Ce document est édité sous la responsabilité
de l'association EDIFICAS

Version du document	24.00
Date de modification	<u>25 février 2025</u>
Auteur	EDIFICAS

Pour pouvoir utiliser les liens actifs de ce document et visualiser les différents chapitres, vous pouvez utiliser la combinaison de touche CTRL + Clic à partir du sommaire.

SOMMAIRE

Transmission des Informations des Entreprises

1. GUIDE GENERAL DE LA PROCEDURE TEDECLARATIVE DES RESULTATS ET DES REVENUS	
2. GUIDE ORGANISATIONNEL ET JURIDIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LA DGFIP	
3. GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES	
3.A GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES (DGFIP)	
3.B GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES (OGA)	
3.C GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES (DDS)	
3.Z GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES (Tables Générales)	
4. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LA DGFIP	
5. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES TIERS DECLARANTS ET LES PARTENAIRES EDI	
5.0 MODIFICATIONS APORTEES AU VOLUME 5.....	7
5.1 TRANSFERTS ENTRE LE TIERS DECLARANT ET LE PARTENAIRE EDI.....	10
5.1.1 Introduction.....	10
5.1.1.1 Références du message.....	10
5.1.1.2 Fonction du message.....	10
5.1.1.3 Mise en œuvre du message BALANC.....	10
5.1.2 Segments de service.....	12
5.1.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs.....	12
5.1.2.1.1 Caractères séparateurs.....	12
5.1.2.1.2 Marque décimale.....	12
5.1.2.2 Segments de service Interchange.....	13
5.1.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange.....	13
5.1.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange.....	15
5.1.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel.....	16
5.1.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel.....	16
5.1.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel.....	17
5.1.3 Tableau des segments.....	18
5.1.3.1 Tableau des segments utiles du message EDI-TDFC INFENT DF.....	18
5.1.3.2 Tableau des segments utiles de l'enveloppe du message BALANC.....	19
5.1.4 Contenu des segments.....	20
5.1.4.1 Section En-tête.....	20
5.1.4.2 Sections Détail et Résumé.....	55
5.2 TRANSFERTS ENTRE LE PARTENAIRE EDI ET LE CABINET.....	56
5.2.1 Introduction.....	56
5.2.1.1 Références du message.....	56
5.2.1.2 Fonction du message.....	57
5.2.2 Segments de service.....	58
5.2.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs.....	58
5.2.2.1.1 Caractères séparateurs.....	58
5.2.2.1.2 Marque décimale.....	58
5.2.2.2 Segments de service Interchange.....	59
5.2.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange.....	59
5.2.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange.....	61
5.2.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel.....	62
5.2.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel.....	62
5.2.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel.....	63

5.2.3	Tableau des segments utiles du message EDI-TDFC INFENT DF	64
5.2.4	Contenu des segments	65
5.2.4.1	Section En-tête	65
5.2.4.2	Sections Détail et Résumé	84
5.3	COMPTE RENDU DE TRAITEMENT, TRANSFERT DES MESSAGES EDI-TDFC INFENT CR ENTRE LE PARTENAIRE EDI ET LE TIERS DECLARANT	85
5.3.1	Les contrôles d'intégration des données	85
5.3.1.1	Contrôles des segments de service	85
5.3.1.1.1	Contrôles communs à tous les échanges	85
5.3.1.2	Contrôles des segments d'en-tête.	85
5.3.1.2.1	Contrôles communs à tous les échanges.	86
5.3.1.2.2	Contrôles particuliers aux échanges à partir du Tiers déclarant vers le partenaire EDI.	86
5.3.1.3	Contrôles des segments de détails et retour des contrôles des destinataires.	87
5.3.1.3.1	Contrôles du message INFENT effectués par la DGFiP	87
5.3.1.3.2	Contrôles des messages INFENT et BALANC effectués par l'OGA.	87
5.3.1.3.3	Contrôles des messages INFENT effectués par le cabinet comptable.	87
5.3.1.3.4	Contrôles des messages INFENT effectués par le cabinet d'expertise comptable ou le commissaire aux comptes.	87
5.3.1.3.5	Contrôles des messages INFENT effectués par l'entreprise.	87
5.3.1.3.6	Contrôles des messages INFENT effectués par les banques ou les Etablissements financiers.	87
5.3.1.3.7	Contrôles des messages INFENT effectués par les Greffes	Erreur ! Signet non défini.
5.3.1.3.8	Contrôles des messages INFENT effectués par la Banque de France	Erreur ! Signet non défini.
5.3.1.3.9	Contrôles des messages INFENT effectués par le Destinataire de Données Statistiques.	Erreur ! Signet non défini.
5.3.1.3.10	Contrôles du détail du message INFENT effectués par le partenaire EDI	87
5.3.2	Présentation du message INFENT CR	88
5.3.2.1	Règle d'émission	88
5.3.2.2	Destinataire	88
5.3.2.3	Délai d'envoi	88
5.3.2.4	Mode d'envoi	88
5.3.3	Le GUM INFENT CR	89
5.3.3.1	Introduction	89
5.3.3.1.1	Références du message	89
5.3.3.1.2	Fonction du message	89
5.3.3.2	Segments de service	90
5.3.3.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs	90
5.3.3.2.1.1	Caractères séparateurs	90
5.3.3.2.1.2	Marque décimale	90
5.3.3.2.2	Segments de service Interchange	91
5.3.3.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange	91
5.3.3.2.2.2	UNZ segment fin d'interchange.	93
5.3.3.2.3	Segments de service Groupe fonctionnel	94
5.3.3.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel.	94
5.3.3.2.3.2	UNE segment fin de groupe fonctionnel	95
5.3.3.3	Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Compte Rendu de Traitement	96
5.3.3.4	Contenu des segments	97
5.3.3.4.1	Section En-tête	97
5.3.3.4.2	Sections Détail et Résumé	131
5.4	COMPTE RENDU DE TRAITEMENT, TRANSFERT DES MESSAGES EDI-TDFC INFENT CR ENTRE LE CABINET ET LE PARTENAIRE EDI	140
5.4.1	Les contrôles d'intégration des données	140
5.4.1.1	Contrôles des segments de service	140
5.4.1.1.1	Contrôles communs à tous les échanges	140
5.4.1.2	Contrôles des segments d'en-tête.	140
5.4.1.2.1	Contrôles communs à tous les échanges.	140
5.4.1.2.2	Contrôles particuliers du message INFENT effectués par le cabinet.	141
5.4.1.3	Contrôles des segments de détails.	141
5.4.1.3.1	Contrôles du détail du message INFENT effectués par le cabinet.	142
5.4.2	Présentation du message INFENT CR	143
5.4.2.1	Règle d'émission	143
5.4.2.2	Destinataire	143
5.4.2.3	Délai d'envoi	143
5.4.2.4	Mode d'envoi	143
5.4.3	Le GUM INFENT CR	144
5.4.3.1	Introduction	144
5.4.3.1.1	Références du message	144

5.4.3.1.2	Fonction du message.....	144
5.4.3.2	Segments de service.....	145
5.4.3.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs.....	145
5.4.3.2.1.1	Caractères séparateurs.....	145
5.4.3.2.1.2	Marque décimale.....	145
5.4.3.2.2	Segments de service Interchange.....	146
5.4.3.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange.....	146
5.4.3.2.2.2	UNZ segment fin d'interchange.....	148
5.4.3.2.3	Segments de service Groupe fonctionnel.....	149
5.4.3.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel.....	149
5.4.3.2.3.2	UNE segment fin de groupe fonctionnel.....	150
5.4.3.3	Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Comptes Rendus de Traitement.....	151
5.4.3.4	Contenu des segments.....	152
5.4.3.4.1	Section En-tête.....	152
5.4.3.4.2	Sections Détail et Résumé.....	173
5.5	TRANSFERTS ENTRE LE PARTENAIRE EDI ET LE CABINET OU LE COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	181
5.5.1	Introduction.....	181
5.5.1.1	Références du message.....	181
5.5.1.2	Fonction du message.....	181
5.5.2	Segments de service.....	182
5.5.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs.....	182
5.5.2.1.1	Caractères séparateurs.....	182
5.5.2.1.2	Marque décimale.....	182
5.5.2.2	Segments de service Interchange.....	183
5.5.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange.....	183
5.5.2.2.2	UNZ Segment fin d'interchange.....	185
5.5.2.3	Segments de service Groupe fonctionnel.....	186
5.5.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel.....	186
5.5.2.3.2	UNE Segment fin de groupe fonctionnel.....	187
5.5.3	Tableau des segments utiles du message EDI-TDFC INFENT DF.....	188
5.5.4	Contenu des segments.....	189
5.5.4.1	Section En-tête.....	189
5.5.4.2	Sections Détail et Résumé.....	213
5.6	COMPTE RENDU DE TRAITEMENT, TRANSFERT DES MESSAGES EDI-TDFC INFENT CR ENTRE LE CABINET OU LE COMMISSAIRE AUX COMPTES ET LE PARTENAIRE EDI.....	214
5.6.1	Les contrôles d'intégration des données.....	214
5.6.1.1	Contrôles des segments de service.....	214
5.6.1.1.1	Contrôles communs à tous les échanges.....	214
5.6.1.1.2	Contrôles communs à tous les échanges.....	214
5.6.1.2	Contrôles des segments d'en-tête.....	214
5.6.1.2.1	Contrôles communs à tous les échanges.....	214
5.6.1.2.2	Contrôles particuliers du message INFENT effectués par le cabinet.....	215
5.6.1.3	Contrôles des segments de détails.....	215
5.6.1.3.1	Contrôles du détail du message INFENT effectués par le cabinet.....	215
5.6.2	Présentation du message INFENT CR.....	216
5.6.2.1	Règle d'émission.....	216
5.6.2.2	Destinataire.....	216
5.6.2.3	Délai d'envoi.....	216
5.6.2.4	Mode d'envoi.....	216
5.6.3	Le GUM INFENT CR.....	217
5.6.3.1	Introduction.....	217
5.6.3.1.1	Références du message.....	217
5.6.3.1.2	Fonction du message.....	217
5.6.3.2	Segments de service.....	218
5.6.3.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs.....	218
5.6.3.2.1.1	Caractères séparateurs.....	218
5.6.3.2.1.2	Marque décimale.....	218
5.6.3.2.2	Segments de service Interchange.....	219
5.6.3.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange.....	219
5.6.3.2.2.2	UNZ segment fin d'interchange.....	221
5.6.3.2.3	Segments de service Groupe fonctionnel.....	222
5.6.3.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel.....	222
5.6.3.2.3.2	UNE segment fin de groupe fonctionnel.....	223
5.6.3.3	Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Comptes Rendus de Traitement.....	224
5.6.3.4	Contenu des segments.....	225
5.6.3.4.1	Section En-tête.....	225
5.6.3.4.2	Sections Détail et Résumé.....	249

5.7	TRANSFERTS ENTRE LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET UN TIERS DESTINATAIRE.....	256
5.7.1	Introduction	256
5.7.1.1	Références du message.....	256
5.7.1.2	Fonction du message	256
5.7.2	Segments de service.....	256
5.7.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs	256
5.7.2.1.1	Caractères séparateurs.....	257
5.7.2.1.2	Marque décimale.....	257
5.7.2.2	Segments de service Interchange.....	258
5.7.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange	258
5.7.2.2.2	UNZ Segment fin d'interchange.....	260
5.7.2.3	Segments de service Groupe fonctionnel	261
5.7.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel	261
5.7.2.3.2	UNE Segment fin de groupe fonctionnel	262
5.7.3	Tableau des segments	263
5.7.3.1	Tableau des segments utiles du message EDI-TDFC INFENT DF.....	263
5.7.4	Contenu des segments	264
5.7.4.1	Section En-tête	264
5.7.4.2	Sections Détail et Résumé.....	282
5.8	COMPTE RENDU DE TRAITEMENT, TRANSFERT DES MESSAGES EDI-TDFC INFENT CR ENTRE LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET UN TIERS DESTINATAIRE.....	283
5.8.1	Les contrôles d'intégration des données	283
5.8.1.1	Contrôles des segments de service	283
5.8.1.1.1	Contrôles communs à tous les échanges	283
5.8.1.1.2	Contrôles des segments d'en-tête.....	283
5.8.1.2.1	Contrôles communs à tous les échanges.....	283
5.8.1.2.2	Contrôles particuliers du message INFENT effectués par le cabinet d'expertise comptable.....	283
5.8.1.3	Contrôles des segments de détails	283
5.8.1.3.1	Contrôles du détail du message INFENT effectués par le cabinet d'expertise comptable.....	283
5.8.2	Présentation du message INFENT CR.....	284
5.8.2.1	Règle d'émission.....	284
5.8.2.2	Destinataire	284
5.8.2.3	Délai d'envoi.....	284
5.8.2.4	Mode d'envoi	284
5.8.3	Le GUM INFENT CR	285
5.8.3.1	Introduction.....	285
5.8.3.1.1	Références du message	285
5.8.3.1.2	Fonction du message.....	285
5.8.3.2	Segments de service	286
5.8.3.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs	286
5.8.3.2.1.1	Caractères séparateurs	286
5.8.3.2.1.2	Marque décimale.....	286
5.8.3.2.2	Segments de service Interchange	287
5.8.3.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange	287
5.8.3.2.2.2	UNZ segment fin d'interchange.....	289
5.8.3.2.3	Segments de service Groupe fonctionnel	290
5.8.3.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel.....	290
5.8.3.2.3.2	UNE segment fin de groupe fonctionnel	291
5.8.3.3	Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Comptes Rendus de Traitement	292
5.8.3.4	Contenu des segments	293
5.8.3.4.1	Section En-tête.....	293
5.8.3.4.2	Sections Détail et Résumé.....	311
6.	GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LES OGA	
7.	GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PETITES ENTREPRISES SANS CONSEIL ET LES PARTENAIRES EDI	
8.	GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES ENTREPRISES, LEURS MANDATAIRES ET LES PARTENAIRES EDI	
9.	GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LES BANQUES OU LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	

ANNEXE

Fichiers exemples : BIC, RN, RS, BA, RN, RS, BNC

5.0 Modifications apportées au volume 5

Modifications apportées dans la version 24.00

[5.1.1.3 Mise en œuvre du message BALANC](#)

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

[5.1.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange](#)

Modification de la donnée 0032 en : TDT-PED-IN-TD2501

[5.1.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

Modification de la donnée 0057 en FD2501

[5.1.4.1 Section En-tête](#)

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en FD2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

[5.2.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange](#)

Modification de la donnée 0032 en : PED-CAB-IN-TD2501

[5.2.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

[5.2.4.1 Section En-tête](#)

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

[5.3.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange](#)

Modification de la donnée 0032 en : PED-TDT-CR-TD2501

[5.3.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

[5.3.3.4.1 Section En-tête](#)

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

[5.4.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange](#)

Modification de la donnée 0032 en : CAB-PED-CR-TD2501

[5.4.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

[5.4.3.4.1 Section En-tête](#)

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

[5.5.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange](#)

Modification de la donnée 0032 en : PED-CAB-IN-TD2501

[5.5.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

[5.5.4.1 Section entête](#)

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

[5.6.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange](#)

Modification de la donnée 0032 en : CAB-PED-CR-TD2501

[5.6.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

[5.6.3.4.1 Section En-tête](#)

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

[5.7.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange](#)

Modification de la donnée 0032 en : CAB-TIE-IN-TD2501

[5.7.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

[5.7.4.1 Section entête](#)

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

[5.8.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange](#)

Modification de la donnée 0032 en : CAB-TIE-CR-TD2501

[5.8.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

[5.8.3.4.1 Section En-tête](#)

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

Mise à jour du 25 février

[5.1.4.1 Section En-tête](#)

Segment NAD-HP

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

[5.3.3.4.1 Section En-tête](#)

Segment NAD-FR

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

[5.5.4.1 Section entête](#)

Segment NAD-FR

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

[5.6.3.4.1 Section En-tête](#)

Segment NAD-HP

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

5.1 Transferts entre le tiers déclarant et le partenaire EDI

Le chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre le tiers déclarant et le partenaire EDI. Il s'appuie sur les messages INFENT D00B et BALANC D00B.

5.1.1 Introduction

Ce document présente la mise en œuvre des segments du message INFENT DF qui ne concernent pas les données significatives transmises. Le groupe 4, en particulier, n'est pas concerné puisqu'il doit être conforme aux spécifications du destinataire final du message.

Concernant le message BALANC, le lecteur est invité à consulter le chapitre 5.1.1.3 « mise en œuvre du message BALANC » ainsi que le GUM concernant les échanges de balances générales de niveau 2. La balance comptable ne peut pas faire l'objet d'une multi-distribution, le tiers déclarant établira un message par destinataire final de la balance. Dans un souci de cohérence la présentation du guide est identique aux autres GUM et les parties inutiles sont indiquées comme Non Applicables.

Pour permettre la mise en œuvre des nouvelles obligations télédéclaratives des OGA imposées par la modification de la loi de finance et en application du BOI 5J-08, l'envoi de la déclaration fiscale (incluant les annexes) doit être effectué par une télétransmission simultanée et automatisée vers la DGFIP et vers l'OGA lorsque le déclarant est adhérent d'un OGA et l'émetteur de la déclaration dématérialisée un cabinet d'expertise comptable (NAD FR donnée 3036-1 = CEC_EDI_TDFC).

5.1.1.1 Références du message

Type de message : INFENT
 BALANC

Répertoires de référence : D 00 B pour INFENT
 D 00 B pour BALANC

5.1.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

BALANC est un message utilisé pour la transmission des balances comptables générales, auxiliaires et/ou analytiques.

5.1.1.3 Mise en œuvre du message BALANC

La mise en œuvre du message BALANC est basée sur le GUM BALANC de Niveau 2 version 4.00.

Néanmoins certaines précisions permettant l'implémentation du message BALANC dans la procédure EDI-TDFC sont nécessaires.

Les segments de services décrits dans le chapitre 5.1.2 se substituent à ceux figurant dans le GUM BALANC.

Les segments utiles de l'enveloppe du message BALANC, leur statut et leur répétition sont indiqués chapitre 5.1.3.2. Ils se substituent à ceux figurant dans le GUM BALANC.

Le contenu des segments est décrit chapitre 5.1.4 avec un renvoi suivant les cas vers le GUM BALANC.

Les données composant ces segments dont le statut est optionnel (Code O) dans le GUM BALANC seront considérées comme ayant le statut R, D ou N en fonction de l'indication portée pour la même donnée dans le GUM INFENT DF.

La procédure EDI-TDFC rend obligatoire le retour d'un Compte rendu de traitement.

Elle ne permet de transmettre qu'une balance générale de fin d'exercice.

Il y a donc lieu de préciser le contenu des segments suivants :

Segment UNH

Donnée 0057 code attribué par l'association : [FD2501](#).

Segment BGM

Donnée 1001 seul le code document BCG (Balance générale) est autorisé.
Donnée 4343 seul le code AB (accusé de réception) est autorisé.

Segment CUX

Données 6345 seul le code EUR est autorisé

Segment CAV

Donnée 7111 seul le code BRE (Balance après inventaire) est autorisé.
Donnée 7111 seul les codes 5 (montants en monnaie de tenue) ou 7 (montants en monnaie d'expression) sont autorisés.

Segment MOA (détail)

La période de la balance doit correspondre à la période de déclaration fiscale transmise à l'administration fiscale. Il ne s'agit pas d'une balance de clôture ni d'ouverture. Les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas contenir de solde de début de période. En revanche les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas être soldés.

Si le progiciel n'accepte pas les montants négatifs, il doit être capable de transformer les zones des enregistrements concernés en sens contraire. Ces mouvements et soldes sont calculés sur une période (indication des soldes de début de période) en ne prenant pas en compte les écritures de simulation et les écritures en cours de saisie (notion de brouillard).

La Balance doit obligatoirement comporter les soldes de début de période et les soldes fin de période

Le solde initial, mouvements débit, mouvements crédit, solde final doivent être impérativement renseignées. Les soldes à nouveau ou de début de période ne font pas partie des mouvements de la période. Seuls, les comptes collectifs peuvent recevoir un double solde.

5.1.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.1.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.1.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.1.2.1.2 Marque décimale

La représentation de la marque décimale est la virgule (,).

La marque décimale ne doit pas être comptabilisée dans le calcul de la longueur maximum d'un élément de donnée.

Lorsqu'une marque décimale est transmise, elle doit être précédée et suivie d'au moins un caractère.

5.1.2.2 Segments de service Interchange

5.1.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Identifiant_émetteur
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0008	Adresse d'acheminement en retour	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0014	Adresse d'acheminement	N	an..14	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	REFERENCE / MOT DE PASSE	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	Référence application	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	TDT-PED-IN- TD2501
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :

Donnée 0001

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro SIRET (14 c) et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

L'identifiant véhiculé dans la donnée 0004 n'est pas obligatoirement le même que celui contenu dans la donnée 3039 du NAD MS.

Donnée 0008

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Donnée 0010 et 0007

Donnée 0010 = Numéro du partenaire EDI (n7) destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 146 (FR, DGFiP)

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Le numéro est librement calculé et attribué par l'émetteur mais doit être unique. Si l'émetteur dispose, pour un même SIRET, de plusieurs stations, il faut pouvoir différencier chacune d'elle. La numérotation doit conserver son unicité sur plusieurs années. Il est suggéré d'introduire dans la structure de la référence la date de création de l'interchange.

Ce numéro correspond à une valeur chronologique permettant au destinataire d'identifier l'ordre entre deux interchanges. Attention en aucun cas cette zone ne doit être utilisée pour vérifier la continuité des dépôts. En cas de rupture de séquence les interchanges doivent être traités sans attendre l'éventuel interchange précédent. Dans cette dernière hypothèse l'interchange précédent arrivant "tardivement" sera traité au moment de son arrivée.

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

TDT-PED-IN-[TD2501](#) : Identifie un interchange EDI TDFC de la campagne générale entre un Tiers-déclarant et un Partenaire EDI,

TDT-PED : Emetteur Tiers déclarant et destinataire Partenaire EDI,

IN : Interchange de type INFENT DF,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 du GUM INFENT DF pour la campagne générale [2025](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si interchange de test (procédure de test de la syntaxe EDIFACT).

Si interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

5.1.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange

Lev 0	UNZ	FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Si l'échange n'est pas sécurisé :

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1 si l'échange ne concerne que des déclarations (message INFENT).

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 2 si l'échange inclut des balances comptables (message BALANC).

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.1.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

5.1.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG	EN-TETE DE groupe fonctionnel	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	Type_de_Message
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	Voir notes explicatives
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	MULTI_DISTRIBUTION
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D ou voir BALANC
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B ou voir BALANC
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FD2501
0058	<i>MOT DE PASSE DE L'APPLICATION</i>	N	an..14	

Notes explicatives :

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0038

Deux messages peuvent être envoyés d'un Tiers déclarant vers un partenaire EDI

INFENT DF (déclarations)

BALANC (balances comptables)

Donnée 0040

Cette donnée permet de préciser si l'échange est sécurisé entre le Tiers déclarant et le partenaire EDI mais aussi si les informations sont signées par l'Expert Comptable :

SECURISE_SIGNE

SECURISE_NON_SIGNE

NON_SECURISE_SIGNE

NON_SECURISE_NON_SIGNE

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel à l'intérieur de l'interchange (valeur 1 ou 2).

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

FD2501 : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale,

25 : Millésime de la campagne EDI-TDFC 2025,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne générale 2025.

5.1.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE FIN DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N°DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel

Notes explicatives :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

Donnée 0060

Cette donnée contient le nombre de messages INFENT (Déclarations & tableaux) ou de messages BALANC (Balances Comptables) transmis dans le groupe fonctionnel INFENT DF.

5.1.3 Tableau des segments.

5.1.3.1 Tableau des segments utiles du message EDI-TDFC INFENT DF

Étiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1 +
<i>----- Groupe de segments sécurité 1 -----</i>			
USH	En-tête de sécurité	M	1
USA	Algorithme de sécurité	R	1
<i>----- Groupe de segments sécurité 2 -----</i>			
USC	Certificat	M	1
USA	Algorithme de sécurité	D	3
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----++
BGM	Début du message	M	1 +
DTM	Date/heure/période	M	1
RFF	Référence	R	3 +
<i>----- Groupe de segments 1 -----</i>			
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	2 -----+
<i>....----- Groupe de segments 4 -----</i>			
SEQ	Informations détaillées sur l'échelonnement	M	1
IND	Informations détaillée sur l'index	M	1
RFF	Référence	D	1
MOA	Montant monétaire	D	1
FTX	Texte en format libre	D	1
DTM	Date ou Heure ou Période	D	1
QTY	Quantité	D	1
CUX	Monnaies	D	1
PCD	Informations détaillées sur le pourcentage	D	1
CPT	Identification du compte	D	1 -----
<i>....----- Groupe de segments 5 -----</i>			
NAD	Nom et adresse	M	1
<i>....----- Groupe de segments 6 -----</i>			
CTA	Contact	M	1
COM	Communication	D	2 ++
<i>....----- Groupe de segments 7 -----</i>			
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
<i>----- Groupe de segments sécurité 3 -----</i>			
UST	Fin de sécurité	M	1
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----+
UNT	Fin de message	M	1

Groupe de segments sécurité :

Voir commentaires dans chapitre 4.2.4.5 - Contenu des segments.

5.1.3.2 Tableau des segments utiles de l'enveloppe du message BALANC.

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
	----- Groupe de segments sécurité 1 -----	D	2 -----+
USH	En-tête de sécurité	M	1
USA	Algorithme de sécurité	R	1
	----- Groupe de segments sécurité 2 -----	R	1 -----+
USC	Certificat	M	1
USA	Algorithme de sécurité	D	3
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----++
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	2
RFF	Référence	R	3
CUX	Monnaie	R	1
	----- Groupe de segments 1 -----	M	99 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	2 -----+
	----- Groupe de segments 3 -----	R	3 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----+
. . .	Groupe de segments 4	. . .	Pour mémoire
. . .	Groupe de segments 7	. . .	Pour mémoire
Voir le message BALANC de niveau 2 version 4			
	----- Groupe de segments sécurité 3 -----	D	2 -----+
UST	Fin de sécurité	M	1
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----+
UNT	Fin de message	M	1

Groupe de segments sécurité :

Voir commentaires dans chapitre 4.2.4.5 - Contenu des segments.

5.1.4 Contenu des segments

5.1.4.1 Section En-tête

Pour le message BALANC voir le GUM du message

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë.				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FD2501
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	N	an..35	
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Format et longueur donnée 0062 = n5

Donnée 0057

Identifie la version du message.

Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.

[FD2501](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

Occurrence Groupe sécurité 1 : Définitions des fonctions SINE CEC et OGA

La description des groupes de segments de sécurité sera introduite après la fin des travaux sur la Signature Institutionnelle Non Ecrite.

**Pour le message BALANC voir le GUM du message.
Pour le message INFENT DF :**

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	Code_document CRM = Compte rendu de mission CVA = CVAE IAA = Informations Association agréée IAT = Attestation ICA= Informations Centre de gestion agricole ICG = Informations Centre de gestion IDF = Déclaration Fiscale ILF = Liasse Fiscale IPP = Déclaration pays par pays IPT = Déclaration de prix de transfert LOY = Déclaration de loyers
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1004	Numéro du document ou message	R	an..35	Voir notes explicatives
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	<i>FONCTION DU MESSAGE (CODE)</i>	N	an..3	
4343	<i>TYPE DE REPONSE</i>	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 1001

Le code document pouvant être adressé dans le message INFENT DF permet d'identifier le type de flux transmis donc par conséquent de déterminer les formulaires autorisés à transmettre aux différents destinataires.

Le code CRM = Compte rendu de mission correspond à la transmission du compte rendu de mission lorsqu'il sera envoyé par un tiers déclarant dans le cas où celui-ci a souscrit au visa fiscal ou dans le cas où celui-ci gère la mission ECF (examen de conformité fiscale).

Le code CVA = Flux CVAE. Le code CVA a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux CVAE des messages liés au flux de déclaration de résultat (cf. Volume 1 chapitre 1, section 9).

Le code IAA = Informations Associations agréées. Le code IAA correspond à la transmission des tableaux complémentaires du régime BNC et a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux à destination des OGA des autres flux.

Le code IAT = Attestation.

Le code ICA = Informations Centre de gestion agricole. Le code ICA correspond à la transmission des tableaux complémentaires du régime BA et a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux à destination des OGA des autres flux.

Le code ICG = Informations Centre de gestion. Le code ICG correspond à la transmission des tableaux complémentaires du régime BIC et a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux à destination des OGA ou des autres flux.

Le code IDF = Déclaration Fiscale correspond à la transmission de tous les formulaires constituant la Déclaration fiscale (Déclaration de résultat, liasse fiscale, annexes). Il permet aux partenaires EDI de s'assurer que les formulaires transmis sont compatibles avec ceux attendus par les destinataires potentiels (DGFIP, OGA principalement, tiers déclarant « Prestataire de l'ECF »).

Le code ILF = Liasse Fiscale correspond à la transmission des extraits de la liasse fiscale et éventuellement des annexes. Il permet aux partenaires EDI de s'assurer que les formulaires transmis sont compatibles avec ceux attendus par les destinataires potentiels. Il est utilisé notamment pour les transmissions vers les Banques Commerciales ou Etablissements financiers, destinataires pour lesquels la totalité de la déclaration fiscale ne doit pas être transmise.

Le code IPP = Déclaration pays par pays. Le code IPP a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux de déclaration pays par pays des messages liés au flux de déclaration de résultats (cf. Volume 1 chapitre 1 section 9). Le formulaire pays par pays (2258) n'ayant pas une date limite de dépôt (décembre) identique aux flux de déclaration de résultats (cf. Volume 2 chapitre 5, section 2), le partenaire EDI peut être amené à effectuer un traitement différencié des flux.

Le code IPT = Déclaration de prix de transfert. Le code IPT a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux de déclaration de prix de transfert des messages liés au flux de déclaration de résultats (cf. Volume 1 chapitre 1 section 9). Le formulaire de prix de transfert (2257) n'ayant pas une date limite de dépôt (novembre) identique aux flux de déclaration de résultats (cf. Volume 2 chapitre 5, section 2), le partenaire EDI peut être amené à effectuer un traitement différencié des flux.

Le code LOY = Flux Déclaration de loyers. Le code LOY a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondants aux flux de déclaration de loyers des messages liés au flux de déclaration de résultat (cf. Volume 1 chapitre 1, section 9).

Donnée 1004 : Numéro de document ou message

Cette donnée est obligatoire pour pouvoir faire le rapprochement entre le compte rendu de traitement et le message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type de message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur.

Format et longueur : an6..35.

Cette référence obligatoire sera restituée dans le message INFENT Compte Rendu de traitement.

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : i	Oc : i (*)
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document (INFENT DF et BALANC) et la date de la période de la balance (BALANC).</i>					

(*) i = 1 pour le message INFENT DF
i = 2 pour le message BALANC

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4
Ou voir le GUM du message BALANC.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données (le tiers déclarant).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4
Ou voir le GUM du message BALANC.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données (le tiers déclarant).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4
Ou voir le GUM du message BALANC.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 3
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références de l'attestation de conformité EDIFICAS correspondant au module utilisé par l'émetteur des données (le tiers déclarant) pour générer l'interchange.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4
Ou voir le GUM du message BALANC.

Segment non utilisé pour le message INFENT DF, obligatoire pour le message BALANC.

Pour le message BALANC :

Niv 1	CUX MONNAIES	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour le message BALANC indiquant la monnaie d'expression de la balance et la monnaie de tenue du dossier.</i>				

Voir le GUM du message BALANC.

1ère occurrence Groupe 1 : LE DOSSIER COMPTABLE (LE DECLARANT)

G1	NAD-RFF	M	99	1
----	---------	---	----	---

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 99 Oc : 1**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier comptable déclaré lorsqu'il s'agit de l'émission d'une déclaration ou d'un tableau, et à indiquer le N° de référence interne du dossier.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier comptable du déclarant. Dans ce message, le déclarant sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Dossier_Déclaré
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_du_Dossier
1131	Qualification de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Organisme responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_du_Dossier
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_du_Dossier
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_du_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_du_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_du_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_du_Dossier

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_du_Dossier
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_du_Dossier

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Donnée 3039 :

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

Transmission d'un IDSP : format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	99	1
-----------	----------------	----------	-----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 2	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer une référence commune d'échange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AWR= Référence commune d'échange
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_message_d'origine
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :**Donnée 1154**

Lorsqu'il s'agit du premier flux concernant le dossier déclaré et pour la même période de déclaration, si le RFF est présent la donnée 1154 doit être égale à la donnée 1004 du segment BGM.

Lorsqu'il s'agit du nième flux, si le RFF est présent la donnée 1154 doit être égale à la donnée 1004 du segment BGM du premier flux ou à la donnée 1154 du segment RFF AWR reçu.

Si le message est à destination d'un OGA le segment RFF AWR est obligatoire. L'OGA retournera cette référence dans le message INFENT contenant la copie de l'attestation à destination du cabinet comptable.

Format et longueur : an6..35.

G1	NAD-RFF	M	99	1
----	---------	---	----	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 2	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale_du Dossier
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Donnée 1154

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier. Elle doit être identique à celle présente dans le F-IDENTIF.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

2ème occurrence Groupe 1 : LE TIERS DECLARANT

G1	NAD-RFF	R	99	2
-----------	----------------	---	----	---

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 99	Oc : 2
--------------	------------------	---------------	----------------	---------------

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le tiers déclarant et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au Tiers déclarant du dossier.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le tiers déclarant. Dans ce message, l'identification du tiers déclarant sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Tiers déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_du_tiers déclarant
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TDFC ou ATD_EDT_TDFC ou CAC_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Pour permettre la mise en œuvre des obligations télédéclaratives des OGA imposées par la modification de la loi de finance et en application du BOI 5J-08, l'envoi de la déclaration fiscale (incluant les annexes) doit être effectué par une télétransmission simultanée et automatisée vers la DGFIP et vers l'OGA lorsque le déclarant est adhérent d'un OGA et l'émetteur de la déclaration dématérialisée est un cabinet d'expertise comptable (NAD FR donnée 3036-1 = CEC_EDI_TDFC).

L'utilisation de la multidistribution est la solution la plus adaptée pour répondre à ces obligations (cf Volume 1 Chapitre 3)

Pour permettre la mise en œuvre de l'examen de conformité fiscale décrite dans le décret n° 2021-25 du 13 janvier 2021, l'envoi de la déclaration fiscale (incluant les annexes) peut être effectuée par une télétransmission simultanée et automatisée vers la DGFIP et vers le tiers déclarant « prestataire ECF lorsque l'émetteur de la déclaration dématérialisée est un cabinet d'expertise comptable (NAD FR donnée 3036-1 = CEC_EDI_TDFC) et le tiers déclarant « prestataire ECF » est un CEC ou CAC ou autre tiers déclarant.

Donnée C080

1ère occurrence de la donnée 3036

Lorsqu'il s'agit d'un cabinet d'expertise comptable : CEC_EDI_TDFC

Lorsqu'il s'agit d'un commissaire aux comptes : CAC_EDI_TDFC

Lorsqu'il s'agit d'un tiers déclarant autre qu'un cabinet comptable : ATD_EDI_TDFC

Données	Si NAD FR C080/3036	NAD HP C080/3036	NAD HP C080/3036
	CEC_EDI_TDFC	DGI_EDI_TDFC	OGA_EDI_TDFC
	CEC_EDI_TDFC	DGI_EDI_TDFC	CEC_EDI_TDFC
	CEC_EDI_TDFC	DGI_EDI_TDFC	CAC_EDI_TDFC
	CEC_EDI_TDFC	DGI_EDI_TDFC	ATD_EDI_TDFC

Pour permettre la transmission de la copie du CRM à l'émetteur de la déclaration fiscale dans le cadre de l'examen de conformité fiscale décrite dans le décret n° 2021-25 du 13 janvier 2021, lorsque l'ECF est réalisé par un autre CEC ou un CAC ou un autre tiers déclarant.

Donnée C080

1ère occurrence de la donnée 3036

Lorsqu'il s'agit d'un cabinet d'expertise comptable : CEC_EDI_TDFC

Lorsqu'il s'agit d'un commissaire aux comptes : CAC_EDI_TDFC

Lorsqu'il s'agit d'un tiers déclarant autre qu'un cabinet comptable : ATD_EDI_TDFC

Données	Si NAD FR C080/3036	NAD HP C080/3036	NAD HP C080/3036
	CEC_EDI_TDFC	DGI_EDI_TDFC	CEC_EDI_TDFC
	CAC_EDI_TDFC	DGI_EDI_TDFC	CEC_EDI_TDFC
	ATD_EDI_TDFC	DGI_EDI_TDFC	CEC_EDI_TDFC

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	99	2
----	---------	---	----	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier dans le tiers déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

3ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR DU MESSAGE

G1	NAD-RFF	R	99	3
-----------	----------------	----------	-----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 99 Oc : 3**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'entité ayant la fonction d'émetteur dans les échanges entre le Tiers déclarant et le partenaire EDI (ce peut-être le tiers déclarant lui-même) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne à l'émetteur.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur du message. Dans ce message, l'identification de l'émetteur sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_de l'émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur

<i>C819</i>	<i>INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS</i>	<i>N</i>		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	99	3
----	---------	---	----	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne à l'émetteur du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_émetteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

4ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR DE MULTI DISTRIBUTION (LE PARTENAIRE EDI)

G1	NAD-RFF	R	99	4
-----------	----------------	----------	-----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 99	Oc : 4
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le récepteur (partenaire EDI) du document chargé de la multidistribution.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur (partenaire EDI) du document. Dans ce message, le partenaire EDI sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur chargé de la multidistribution
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_émetteur (Numéro_partenaire_EDI)
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire_EDI

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_partenaire_EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_partenaire_EDI

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI mandaté (c'est-à-dire celui qui figure dans la convention d'adhésion signée par le déclarant) par le déclarant (7 c) et attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	99	4
----	---------	---	----	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre partenaire EDI et Tiers déclarant émetteur. L'utilisation de cette zone suppose que la base de données du Tiers déclarant inclut pour chaque dossier l'identification du partenaire EDI utilisé et le numéro du dossier dans ce partenaire EDI. Cette information n'est pas connue à priori lors du premier échange.

5ème occurrence Groupe 1 : LE DESTINATAIRE FINAL (DGFIP)

G1	NAD	D	99	5
-----------	------------	----------	-----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 99	Oc : 5
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le destinataire (DGFIP).</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le destinataire du document. Dans ce message, le destinataire sera identifié par sa désignation "DGI_EDI_TDFC".</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	N		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	DGI_EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	N		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	N	an..35	
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3
3228	Division territoriale du pays	N	an..35
3251	CODE POSTAL	N	an..17
3207	PAYS (CODE)	N	an..3

Notes explicatives :**Segment obligatoire**

Au regard de la nouvelle obligation des OGA et en application du BOI 5J-08, cette occurrence doit être obligatoirement transmise simultanément et automatiquement vers les OGA (NAD HP donnée 3036-1 = OGA_EDI_TDFC) lorsque le déclarant est adhérent d'un OGA et l'émetteur de la déclaration dématérialisée un cabinet d'expertise comptable (NAD FR donnée 3036-1 = CEC_EDI_TDFC).

Segment optionnel dans les autres cas.

6ème occurrence Groupe 1 : ADRESSE DE FACTURATION

G1	NAD	D	99	6
-----------	------------	----------	-----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 99	Oc : 6
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire les coordonnées de l'entité à facturer par le partenaire EDI.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'entité à facturer par le partenaire EDI.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	IV= Entité facturée
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment optionnel

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

k-ème occurrence Groupe 1 : LE(S) RECEPTEUR(S) FINAL(AUX) (OGA)

G1	NAD-RFF	D	99	k
-----------	----------------	----------	-----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 99	Oc : k
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le récepteur final d'un message et à indiquer, le numéro de référence interne du dossier (no d'adhérent) chez le destinataire.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'OGA récepteur final. Dans ce message, l'OGA récepteur final sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	OGA_EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire

Au regard de l'obligation des OGA et en application du BOI 5J-08, cette occurrence doit être obligatoirement transmise simultanément et automatiquement vers la DGFIP (NAD HP donnée 3036-1 = DGI_EDI_TDFC) lorsque le déclarant est adhérent d'un OGA et l'émetteur de la déclaration dématérialisée un cabinet d'expertise comptable (NAD FR donnée 3036-1 = CEC_EDI_TDFC).

Dans ce cas d'utilisation le nombre d'occurrence du NAD OGA sera au **maximum** de 1.

Segment optionnel dans les autres cas.

Au regard de la dématérialisation des formulaires SCM, les formulaires 2036 et 2036bis doivent être véhiculés dans un message distinct (les régimes déclaratifs sont MS ou MN) et peuvent être envoyés en multidistribution vers la DGFIP et vers les OGA auprès desquels sont adhérents les clients du tiers déclarant membres de la SCM.

Dans ce cas d'utilisation le nombre d'occurrence du NAD OGA sera au **minimum** de 1.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Exemples de destinataires finals :

3035	Destinataire en clair	Type d'identification	1131	3055
HP	Centre de gestion agréé	N° SIRET	100	107
HP	Association de gestion agréée	N° SIRET	100	107

L'émetteur initial du message ne connaît pas les modes de communication entre le partenaire EDI et le destinataire final et ne doit pas l'indiquer.

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	99	k
-----------	----------------	----------	-----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire (no d'adhérent à un OGA).</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

i-ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR FINAL (BANQUES ou ETABLISSEMENTS FINANCIERS)

G1	NAD	D	99	i
-----------	------------	----------	-----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 99	Oc : i
--------------	------------------	---------------	----------------	---------------

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le récepteur final banque ou établissement financier d'un message. Il peut y avoir pour un même dossier plusieurs destinataires banque ou établissement financier.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier la banque ou l'établissement financier récepteur final. Dans ce message, la banque ou l'établissement financier récepteur final sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Code Banque (bbbbbb)
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	25 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	BQE_EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	N		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	N	an..35	
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35
3251	<i>CODE POSTAL</i>	N	an..17
3207	<i>PAYS (CODE)</i>	N	an..3

Note explicative :

Un seul type de message peut être envoyé vers les Banques ou Etablissements financiers : INFENT DF ILF (Liasses fiscales), dans l'état actuel de la normalisation. Une extension vers les comptes annuels pourra être envisagée.

Les règles applicables au transfert vers les banques et établissements financiers ainsi que la liste des formulaires à utiliser sont décrites dans le volume 9 ainsi que dans le volume 1 chapitre 1.

Donnée C082 :

Format et longueur de la donnée 3039 : an5 (Code banque)

j-ème occurrence Groupe 1 : LES RECEPTEURS FINALS (CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE OU COMMISSAIRES AUX COMPTES OU TIERS DECLARANT « Prestataire ECF »)

G1	NAD-RFF	D	99	j
-----------	----------------	----------	-----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 99	Oc : j
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire les récepteurs finals d'un message (cabinets d'expertise comptable ou commissaires aux comptes ou un autre tiers déclarant) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du dossier chez chaque destinataire Il peut y avoir plusieurs récepteurs finals pour un même dossier.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur final. Dans ce message, le récepteur final sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TDFC ou CAC_EDT_TDFC ATD_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	

3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment optionnel, l'envoi peut être destiné uniquement à la DGFIP et à l'OGA.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Exemples de destinataires finals :

3035	Destinataire en clair	Type d'identification	1131	3055
HP	Commissaire aux comptes	N° SIRET	100	107
HP	Cabinet d'expertise comptable	N° SIRET	100	107
HP	Tiers déclarant « Prestataire ECF »	N° SIRET	100	107

L'émetteur initial du message ne connaît pas les modes de communication entre le partenaire EDI et le destinataire final et ne doit pas l'indiquer.

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	99	j
-----------	----------------	----------	-----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

n-ème occurrence Groupe 1 : LES RECEPTEURS FINALS (ENTREPRISES)

G1	NAD-RFF	D	99	n
-----------	----------------	----------	-----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 99	Oc : n
<p><i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire les récepteurs finaux entreprises d'un message et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du dossier chez chaque destinataire. Il peut y avoir plusieurs récepteurs finals pour un même dossier. Ce groupe de segment est utilisé pour les relations entre la société mère et ses filiales.</i></p>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur final. Dans ce message, le récepteur final sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i></p>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET/IDSP Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	ENT_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Ce groupe de segment est utilisé pour les relations entre la société mère et ses filiales.

Segment optionnel, l'envoi peut être destiné uniquement à la DGFIP et à l'OGA.

Donnée C082

[Donnée 3039 :](#)

[Transmission d'un SIRET : Format et longueur de la donnée 3039 = an14](#)

[Transmission d'un IDSP : format et longueur de la donnée 3039 = an14 avec une lettre en majuscule](#)

Exemples de destinataires finals :

3035	Destinataire en clair	Type d'identification	1131	3055
HP	Entreprise N° SIRET	100 107		

L'émetteur initial du message ne connaît pas les modes de communication entre le partenaire EDI et le destinataire final et ne doit pas l'indiquer.

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	99	n
-----------	----------------	----------	-----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

G3	CCI-CAV	R	3	
-----------	----------------	----------	----------	--

Groupe de segments non utilisé pour le message INFENT DF, obligatoire pour le message BALANC.

Pour le message BALANC :

Voir le GUM du message BALANC.

5.1.4.2 Sections Détail et Résumé

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4 et le dictionnaire des données décrits dans le volume 3
Ou voir le GUM du message BALANC.

5.2 Transferts entre le partenaire EDI et le cabinet

Le chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre le partenaire EDI et le cabinet. Il s'appuie sur le message INFENT D00B.

Il s'agit du scénario de transmission vers le cabinet d'une copie de l'attestation émise par l'OGA, d'une copie du compte rendu de mission émise par l'OGA dans le cadre de ses missions d'agrément (ECCV, EPS examen périodique de sincérité) ou dans le cadre de sa mission ECF (examen de conformité fiscale).

5.2 Transferts entre le partenaire EDI et le cabinet

Le chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre le partenaire EDI et le cabinet. Il s'appuie sur le message INFENT D00B.

Il s'agit du scénario de transmission vers le cabinet d'une copie de l'attestation émise par l'OGA, d'une copie du compte rendu de mission émise par l'OGA dans le cadre de ses missions d'agrément (ECCV, EPS examen périodique de sincérité) ou dans le cadre de sa mission ECF (examen de conformité fiscale).

5.2.1 Introduction

Ce document présente la mise en œuvre des segments du message INFENT DF qui ne concernent pas les données significatives transmises. Le groupe 4, en particulier, n'est pas concerné puisqu'il doit être conforme aux spécifications du destinataire final du message.

Dans un souci de cohérence la présentation du guide est identique aux autres GUM et les parties inutiles sont indiquées comme Non Applicables.

5.2.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

5.2.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

ssion ECF (examen de conformité fiscale).

5.2.1 Introduction

Ce document présente la mise en œuvre des segments du message INFENT DF qui ne concernent pas les données significatives transmises. Le groupe 4, en particulier, n'est pas concerné puisqu'il doit être conforme aux spécifications du destinataire final du message.

Dans un souci de cohérence la présentation du guide est identique aux autres GUM et les parties inutiles sont indiquées comme Non Applicables.

5.2.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

5.2.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

5.2.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.2.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.2.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.2.2.1.2 Marque décimale

La représentation de la marque décimale est la virgule (,).

La marque décimale ne doit pas être comptabilisée dans le calcul de la longueur maximum d'un élément de donnée.

Lorsqu'une marque décimale est transmise, elle doit être précédée et suivie d'au moins un caractère.

5.2.2.2 Segments de service Interchange

5.2.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0008	Adresse d'acheminement en retour	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Identifiant_Cabinet
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0014	Adresse d'acheminement	N	an..14	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	REFERENCE / MOT DE PASSE	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	PED-CAB-IN- TD2501
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :

Donnée 0001

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro du partenaire EDI (n7) et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

Donnée 0008

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Donnée 0010 et 0007

Donnée 0010 = Numéro SIRET (14 c) identifiant le Cabinet et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Le numéro est librement calculé et attribué par l'émetteur mais doit être unique. Si l'émetteur dispose, pour un même SIRET, de plusieurs stations, il faut pouvoir différencier chacune d'elle. La numérotation doit conserver son unicité sur plusieurs années. Il est suggéré d'introduire dans la structure de la référence la date de création de l'interchange.

Ce numéro correspond à une valeur chronologique permettant au destinataire d'identifier l'ordre entre deux interchanges. Attention en aucun cas cette zone ne doit être utilisée pour vérifier la continuité des dépôts. En cas de rupture de séquence les interchanges doivent être traités sans attendre l'éventuel interchange précédent. Dans cette dernière hypothèse l'interchange précédent arrivant "tardivement" sera traité au moment de son arrivée.

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

PED-CAB-IN-[TD2501](#) : Identifie un interchange EDI TDFC de la campagne générale entre un Partenaire EDI et un Cabinet,

PED-CAB : Emetteur partenaire EDI et destinataire Cabinet,

IN : Interchange de type INFENT DF,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 Version 1 du GUM INFENT DF pour la campagne générale [2025](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si interchange de test (procédure de test de la syntaxe EDIFACT).

Si interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

5.2.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange

Lev 0	UNZ	FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Si l'échange n'est pas sécurisé :

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.2.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

5.2.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG	EN-TETE DE groupe fonctionnel	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	Voir notes explicatives
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	CABINET
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FD2501
0058	<i>MOT DE PASSE DE L'APPLICATION</i>	N	an..14	

Notes explicatives :

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0040

Cette donnée permet de préciser si l'échange est sécurisé entre le partenaire EDI et le cabinet :

SECURISE_SIGNE

SECURISE_NON_SIGNE

NON_SECURISE_SIGNE

NON_SECURISE_NON_SIGNE

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel à l'intérieur de l'interchange (valeur 1).

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

FD2501 : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale,

25 : Millésime de la campagne EDI-TDFC 2025,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne générale 2025.

5.2.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN de groupe fonctionnel	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N°DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel

Notes explicatives :

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

Donnée 0060

Cette donnée contient le nombre de messages INFENT (Déclarations & tableaux) transmis dans le groupe fonctionnel INFENT DF.

5.2.3 Tableau des segments utiles du message EDI-TDFC INFENT DF

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
	----- Groupe de segments sécurité 1 -----	D	2 -----+
USH	En-tête de sécurité	M	1
USA	Algorithme de sécurité	R	1
	----- Groupe de segments sécurité 2 -----	R	1 -----+
USC	Certificat	M	1
USA	Algorithme de sécurité	D	3
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----++
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	1
RFF	Référence	R	3
	----- Groupe de segments 1 -----	M	5 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	2 -----+
----- Groupe de segments 4 -----	M	99999 -----+
SEQ	Informations détaillées sur l'échelonnement	M	1
IND	Informations détaillée sur l'index	M	1
RFF	Référence	D	1
MOA	Montant monétaire	D	1
FTX	Texte en format libre	D	1
DTM	Date ou Heure ou Période	D	1
QTY	Quantité	D	1
CUX	Monnaies	D	1
PCD	Informations détaillées sur le pourcentage	D	1
----- Groupe de segments 5 -----	D	1 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
----- Groupe de segments 6 -----	D	1 -----+
CTA	Contact	M	1
COM	Communication	D	2 ++
----- Groupe de segments 7 -----	D	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
	----- Groupe de segments sécurité 3 -----	D	2 -----+
UST	Fin de sécurité	M	1
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----+
UNT	Fin de message	M	1

Groupe de segments sécurité :

Voir commentaires dans chapitre 4.2.4.5 - Contenu des segments.

5.2.4 Contenu des segments

5.2.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH	EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë.					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FD2501
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	N	an..35	
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Format et longueur donnée 0062 = n5

Donnée 0057

Identifie la version du message.

Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.

[FD2501](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

Occurrence Groupe sécurité 1 : Définitions des fonctions SINE CEC et OGA

La description des groupes de segments de sécurité sera introduite après la fin des travaux sur la Signature Institutionnelle Non Ecriture.

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	Code_document IAT = Attestation CRM = Compte rendu de mission
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1004	Numéro du document ou message	R	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	<i>FONCTION DU MESSAGE (CODE)</i>	N	an..3	
4343	<i>TYPE DE RÉPONSE</i>	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 1001

Type de document pouvant être adressé dans le message INFENT DF.

Le code IAT = Attestation. Le code IAT correspond à la transmission de l'attestation (formulaire ATTESTAA) par les OGA.

Le code CRM = Compte rendu de mission. Le code CRM correspond à la transmission du compte rendu de mission réalisé par l'OGA dans le cadre de ses missions d'agrément (ECCV, EPS) ou dans le cadre de sa mission ECF (examen de conformité fiscale)

Donnée 1004 : Numéro de document ou message

Cette donnée est obligatoire pour pouvoir faire le rapprochement entre le compte rendu de traitement et le message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type de message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur.

Format et longueur : an6..35.

Cette référence obligatoire sera restituée dans le message INFENT Compte Rendu de traitement

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 3
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références de l'attestation de conformité EDIFICAS correspondant au module utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant) pour générer l'interchange.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

1ère occurrence Groupe 1 : LE DOSSIER COMPTABLE (LE DECLARANT)

G1	NAD-RFF	M	5	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : Oc : 1**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier comptable déclaré et à indiquer le N° de référence interne du dossier.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier comptable du déclarant. Dans ce message, le déclarant sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Dossier_Déclaré
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_du_Dossier
1131	Qualification de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Organisme responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_du_Dossier
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_du_Dossier
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_du_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_du_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_du_Dossier
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_du_Dossier
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	<i>N</i>		
3229	Identification de la division territoriale	<i>N</i>	<i>an..9</i>	

1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_du_Dossier
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_du_Dossier

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

Ou Transmission d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	5	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 2	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence du message initial qui contenait la déclaration fiscale</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AWR= Référence commune d'échange
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_message_d'origine
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :**Donnée 1154**

Afin de permettre un rapprochement entre l'attestation/compte rendu de mission et la déclaration fiscale correspondante, l'OGA retourne au cabinet comptable le numéro de message de la déclaration fiscale.

Rappel : la donnée 1154 doit être égale à la donnée 1004 du segment BGM de message d'origine (Volume 5, Chapitre 1). Format et longueur : an..35.

Le Partenaire EDI transmet le segment tel qu'il l'a reçu de l'émetteur.

G1	NAD-RFF	M	5	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 2	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Donnée 1154

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier. Elle doit être identique à celle présente dans le F-IDENTIF.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

2ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL (L'OGA)

G1	NAD-RFF	R	5	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 5	Oc : 2
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'émetteur initial d'un message et à indiquer, le numéro de référence interne du dossier (n° d'adhérent) chez l'OGA.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur initial. Dans ce message, l'émetteur initial OGA sera toujours identifié par son numéro de SIRET, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = OGA émetteur initial d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	OGA_EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Exemples d'émetteurs initiaux :

3035	Emetteur en clair	Type d'identification	1131	3055
FR	Centre de gestion agréé	N° SIRET	100	107
FR	Association de gestion agréée	N° SIRET	100	107

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	5	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment optionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez l'OGA (no d'adhérent).</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez l'émetteur initial
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_émetteur_initial
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

3 ème occurrence Groupe 1 : LE DONNEUR D'ORDRE (LE PARTENAIRE EDI MANDATE)

G1	NAD-RFF	D	5	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 5	Oc : 3
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté) de l'envoi du document, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au partenaire EDI du dossier.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté). Dans ce message, le donneur d'ordre sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	PO = Intervenant donneur d'ordre
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire_EDI
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	<i>N</i>		
3229	<i>Identification de la division territoriale</i>	<i>N</i>	<i>an..9</i>	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_part EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_part EDI

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant, si un sous-traitant est chargé de l'émission des documents.

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268(DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	5	3
-----------	----------------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_part_EDI
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre le partenaire EDI et le destinataire.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est un sous-traitant.

4ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR (PARTENAIRE EDI MANDATE OU SOUS TRAITANT)

G1	NAD-RFF	R	5	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 5 Oc : 4**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) du document. Si l'émetteur est le partenaire EDI mandaté, il pourra indiquer son numéro de référence interne pour ce document.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) du document. Dans ce message, l'émetteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3 MS	= Emetteur/expéditeur d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Emetteur = partenaire EDI ou sous-traitant du partenaire EDI. Si présence d'un sous-traitant, alors le partenaire EDI est décrit en tant que donneur d'ordre.

Données 3039 et 3055

L'émetteur, qu'il soit partenaire EDI ou sous-traitant, est toujours identifié par son numéro d'agrément DGFIP.

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI ou du sous-traitant (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	5	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence de l'expéditeur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part_EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est le partenaire EDI, sinon ce segment sera présent dans l'occurrence NAD "donneur d'ordre".

5 ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR (LE CABINET COMPTABLE)

G1	NAD-RFF	R	5	5
----	---------	---	---	---

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 5	Oc : 5
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le récepteur d'un message (le cabinet comptable) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur. Dans ce message, le récepteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur_CEC
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_Récepteur_CEC
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur_CEC
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	

3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur_CEC
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur_CEC
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur_CEC

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée 3039

3039 Destinataire en clair

MR Cabinet d'expertise comptable, établi la DF

Type d'identification

N° SIRET

1131

100

3055

107

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	6	6
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

5.2.4.2 Sections Détail et Résumé

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4 et le dictionnaire des données décrits dans le volume 3.

5.3 Compte Rendu de Traitement, transfert des messages EDI-TDFC INFENT CR entre le partenaire EDI et le tiers déclarant

5.3.1 Les contrôles d'intégration des données

Cette section présente les contrôles effectués par les différents destinataires sur les messages reçus, permettant de préparer le message de Compte Rendu de Traitement avec acceptation ou rejet du message. Une partie des contrôles effectués par le partenaire EDI est la conséquence des contrôles effectués par les destinataires finals.

Ces contrôles constituent un minimum obligatoire, chaque destinataire étant libre de procéder, s'il le souhaite, à des contrôles complémentaires.

Afin de pouvoir transmettre le résultat de ces contrôles supplémentaires à l'expéditeur initial du message, le destinataire utilisera le segment FTX prévu à cet effet. Ce segment peut également servir à la transmission d'explications détaillées, en complément des anomalies répertoriées et codifiées dans ce chapitre.

Les contrôles de syntaxe doivent être effectués et traités par l'application de traduction et de contrôle syntaxique. Les anomalies syntaxiques n'entrent pas dans le champ de ce document. Néanmoins afin de pouvoir avertir l'expéditeur initial de la non lisibilité du message, un message générique est prévu dans le tableau des contrôles communs à tous les échanges.

La mise en œuvre des échanges à base de logiciels attestés doit permettre des échanges syntaxiquement corrects. Les anomalies relevées par le traducteur peuvent faire l'objet d'un traitement manuel.

En cas d'anomalies générées par un logiciel titulaire d'un numéro d'attestation, l'incident doit être communiqué à l'association EDIFICAS France.

5.3.1.1 Contrôles des segments de service

5.3.1.1.1 Contrôles communs à tous les échanges

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
MSG Général	Acceptation du message		TGE	000
MSG Général	Message illisible – Erreur syntaxique	Rejet	TGE	001
MSG Général	Anomalie non référencée*	Alerte	TGE	002
MSG général	Rejet non référencé*	Rejet	TGE	003
UNB/S002/0004	Identification SIRET de l'émetteur incorrect (clef)	Rejet	TGE	101
UNB/S002/0004	Identification SIRET de l'émetteur inconnu	Alerte	TGE	105
UNB/S002/0008	L'adresse d'acheminement en retour est inconnue, hors de la liste GUM	Rejet	TGE	102
UNB/S003/0010	Contrôle de l'identification du destinataire, mauvais destinataire	Rejet	TGE	103
UNB/0032	Accord d'interchange inconnu	Rejet	TGE	104
UNG/0038	Message inconnu	Rejet	TGE	201
UNG/S006/0040	Identification de l'émetteur (nature de l'émission) inconnue (hors GUM)	Rejet	TGE	202

*ces codes anomalies et rejets sont utilisés pour transmettre des anomalies ou rejets non référencés (anomalie ou rejets pour lesquels un code erreur n'existe pas dans l'ensemble des cahiers des charges), le détail de l'anomalie est indiqué dans le segment FTX.

5.3.1.2 Contrôles des segments d'en-tête.

Les contrôles sur les segments d'en-tête sont applicables aux messages INFENT et aux messages BALANC. Le détail des tests (liste des codes autorisés en particulier) doit être recherché dans le GUM du message et de l'échange concerné par le compte rendu.

5.3.1.2.1 Contrôles communs à tous les échanges.

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
BGM/C002/1001	Code document inconnu ou interdit dans cet échange	Rejet	TGE	300
BGM/C002/1131	Qualifiant de la liste des codes erroné	Rejet	TGE	301
BGM/C002/3055	Organisme responsable de la liste de codes erroné	Rejet	TGE	302
DTM	Segment DTM de date de préparation absent	Rejet	TGE	401
RFF/C506/1153	Occurrence AUM (nom de l'éditeur du logiciel) absente	Rejet	TGE	501
RFF/C506/1153	Occurrence AUN (Référence du logiciel) absente	Rejet	TGE	502
RFF/C506/1153	Occurrence AUO (Numéro d'attestation de conformité) absente ou N° inconnu	Rejet	TGE	503
SG1/NAD/3035	Occurrence DT « Dossier déclaré » absente	Rejet	TGE	601
SG1/NAD/3035	Occurrence MS « Emetteur » absente	Rejet	TGE	602
SG1/NAD/3035	Occurrence MR « Récepteur » absente	Rejet	TGE	603

5.3.1.2.2 Contrôles particuliers aux échanges à partir du Tiers déclarant vers le partenaire EDI.

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG1/NAD/3035	Occurrence FR « Tiers déclarant » absente	Rejet	TPE	601
SG1/NAD/3035	Occurrence HP « Récepteur final » absente	Rejet	TPE	602
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence HP & NAD/C080/3036=« OGA_EDI_TDFC » de SG1 Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « ACD » => La donnée ne doit pas être vide (identification chez l'OGA)	Rejet	TPE	604
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence HP & NAD/C080/3036 = « CEC_EDI_TDFC » de SG1 ou « CAC_EDI_TDFC » de SG1 Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « ACD » => La donnée ne doit pas être vide	Rejet	TPE	607
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence HP & NAD/C080/3036 = « ENT_EDI_TDFC » de SG1 Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « ACD » => La donnée ne doit pas être vide	Rejet	TPE	608
SG1/NAD/3035	Occurrence HP « Destinataire final non référencé »	Alerte	TPE	609
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence DT Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « AWR » => La donnée ne doit pas être vide (numéro de référence commune)	Rejet	TPE	610
SG1/NAD/3035	Si la donnée 3039 du SG4/NAD contient un N° CGA et que la donnée du NAD FR NAD/C080/3036 = « CEC_EDI_TDFC », l'occurrence HP, NAD/C080/3036 = « OGA_EDI_TDFC » ne doit pas être absente	Alerte	TPE	613
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence DT Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « ACD » => La donnée ne doit pas être vide (Référence Obligation Fiscale)	Rejet	TPE	615

5.3.1.3 Contrôles des segments de détails et retour des contrôles des destinataires.

Ce paragraphe décrit les contrôles effectués par le partenaire EDI sur les segments de détails avant transmission vers le destinataire final. Ces contrôles portent sur la structure formelle des informations.

Ce paragraphe rappelle aussi les contrôles effectués par les destinataires finals et leur routage éventuel vers l'émetteur initial.

Pour assurer cette fonction de routage, le partenaire EDI gère une table de lien entre l'historique des messages reçus et les messages envoyés vers les destinataires finals. Afin d'assurer le rapprochement entre des lots sortants et des messages entrants, il faut prévoir d'éventuelles opérations de regroupement demandées par certains destinataires comme la DGFIP., ainsi que des Comptes Rendus de Traitement par « lots » de la part du destinataire final qui devront être « éclatés » vers les multiples émetteurs d'origine.

5.3.1.3.1 Contrôles du message INFENT effectués par la DGFIP

Routage des contrôles effectués par la DGFIP.

Voir la liste des contrôles effectués Volume 4 Chapitre 5.

5.3.1.3.2 Contrôles des messages INFENT et BALANC effectués par l'OGA.

Routage des contrôles effectués par l'OGA.

Voir la liste des contrôles volume 6 chapitre 4, section 1.

5.3.1.3.3 Contrôles des messages INFENT effectués par le cabinet comptable.

Routage des contrôles effectués par le cabinet comptable.

Voir la liste des contrôles volume 5 chapitre 4, section 1.

5.3.1.3.4 Contrôles des messages INFENT effectués par le cabinet d'expertise comptable ou le commissaire aux comptes ou le tiers déclarant.

Routage des contrôles effectués par le cabinet comptable ou le commissaire aux comptes.

Voir la liste des contrôles volume 5 chapitre 6, section 1.

5.3.1.3.5 Contrôles des messages INFENT effectués par l'entreprise.

Routage des contrôles effectués par l'entreprise.

Voir la liste des contrôles volume 8 chapitre 6, section 1.

5.3.1.3.6 Contrôles des messages INFENT effectués par les banques ou les Etablissements financiers.

Routage des contrôles effectués par les banques ou les établissements financiers.

Voir la liste des contrôles volume 9 chapitre 2, section 1.

5.3.1.3.7 Contrôles du détail du message INFENT effectués par le partenaire EDI

Le partenaire EDI effectue des contrôles de structure sur le détail du message INFENT.

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG4	Segment de donnée absent : Le segment de données indiqué dans le code information est absent du groupe 4.	Rejet	TPE	701

5.3.2 Présentation du message INFENT CR

5.3.2.1 Règle d'émission

Les différents destinataires accusent systématiquement réception aux émetteurs des messages reçus, dès lors que ceux-ci satisfont aux contrôles :

- de lisibilité,
- syntaxiques.

Un message INFENT CR est émis pour chaque message reçu. Le message est envoyé à l'émetteur du message d'origine avec éventuellement indication du tiers à l'origine de la création du message.

Autant d'INFENT CR vers les émetteurs initiaux qui peuvent être différents, que de messages INFENT.

5.3.2.2 Destinataire

Les Comptes Rendus de Traitement (interchange contenant les INFENT CR) sont adressés à l'émetteur du message d'origine.

5.3.2.3 Délai d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement (INFENT CR) sont adressés dans les 48 heures à compter de la date du transfert du message initial.

5.3.2.4 Mode d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement sont adressés à l'émetteur du message d'origine par le même mode de transmission que celui utilisé pour la réception du message.

Dans le cas de la multidistribution, le partenaire EDI doit avoir mémorisé le mode de transmission de l'émetteur du message d'origine, afin de pouvoir router les Comptes Rendus de Traitement suivant le mode de transmission correspondant à chaque destinataire.

par le même mode de transmission

5.3.3 Le GUM INFENT CR

5.3.3.1 Introduction

5.3.3.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

5.3.3.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

Il est utilisé dans ce guide utilisateurs aux fins de Compte Rendu de Traitement fonctionnel d'un message INFENT déclaratif ou d'un message BALANC.

5.3.3.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.3.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.3.3.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.3.3.2.1.2 Marque décimale

Il n'y a pas lieu d'utiliser la marque décimale dans ce type de message.

5.3.3.2.2 Segments de service Interchange

5.3.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0008	Adresse d'acheminement en retour	N	an..14	
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	SIRET_identifiant_le_destinataire
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0014	Adresse d'acheminement	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	REFERENCE / MOT DE PASSE	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	PED-TDT-CR- TD2501
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :**Donnée 0001**

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro du partenaire EDI (n7) et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

Donnée 0010 et 0007

Donnée 0010 = Numéro SIRET (14 c) identifiant le destinataire et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

Donnée 0014

Indique le support ou mode de transmission de l'interchange.

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

PED-TDT-CR-TD2501 : Identifie un interchange EDI TDFC de la campagne générale entre un Partenaire EDI et un Tiers-déclarant,

PED-TDT : Emetteur partenaire EDI et destinataire Tiers déclarant,

CR : Interchange de type INFENT CR,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

25 : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 du GUM INFENT CR pour la campagne générale 2025.

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si l'interchange reçu (INFENT Compte Rendu de Traitement) est un interchange de test (test de syntaxe EDIFACT, test de réconciliation).

Si l'interchange reçu est un interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

Un interchange est homogène vis-à-vis de l'émetteur et du récepteur des messages. Il ne doit contenir que des messages INFENT Compte Rendu de Traitement.

5.3.3.2.2.2 UNZ segment fin d'interchange

Lev 0 UNZ FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>			

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.3.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

5.3.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	CR2 = partenaire EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ1 = EDIFICAS
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	CR7 = Tiers déclarant
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ2 = EDIFICAS
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FR2501
0058	MOT DE PASSE DE L'APPLICATION	N	an..14	

Notes explicatives :**Données 0017 et 0019**

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel dans l'interchange.

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = 1 pour le groupe fonctionnel contenant les messages INFENT CR.

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

[FR2501](#) : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR),

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT CR et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

5.3.3.2.3.2 UNE segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE FIN DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N°DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)

Note explicative :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

5.3.3.3 Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Compte Rendu de Traitement

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	2
RFF	Référence	R	1
	----- Groupe de segments 1 -----	M	99 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	1
	----- Groupe de segments 4 -----	M	99999-----+
SEQ	Séquence	M	1
IND	Indexation	M	1
FTX	Texte en format libre	D	1
	----- Groupe de segments 7 -----	R	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
UNT	Fin de message	M	1

5.3.3.4 Contenu des segments

5.3.3.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë. Le code du type de message servant de support à la transmission du "Compte rendu de traitement d'un message" est INFENT.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FR2501
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	D	an..35	Numéro_référence_interchange_reçu
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est émis pour chaque message reçu.

Règle de gestion : Un message INFENT ou BALANC reçu donne lieu à un message INFENT (CR) accusant réception avec indication éventuellement des anomalies.

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Donnée 0057

Identifie la version du message.

[FR2501](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR),

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Compte Rendu de Traitement et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

Donnée 0068

Restitue le n° de référence de l'interchange contenant le message INFENT DF pour lequel ce message INFENT CR est généré.

Numéro de référence de l'interchange = référence attribuée par l'émetteur dans la donnée 0020 du segment UNB de l'interchange INFENT DF.

Format et longueur donnée 0020 = an..14

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	ICR = Compte Rendu de Traitement
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	N		
1004	<i>Numéro du document ou message</i>	N	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	FONCTION DU MESSAGE (CODE)	N	an..3	
4343	TYPE DE RÉPONSE	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 1001

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est adressé pour chaque message INFENT Déclaration Fiscale ou message BALANC reçu(s).

Il n'y a pas de Compte Rendu de Traitement à un Compte Rendu de Traitement en conséquence de quoi il n'est pas nécessaire d'indiquer un numéro de message.

1ère occurrence DTM : DATE DE PREPARATION DU DOCUMENT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 1
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document INFENT Compte Rendu de Traitement.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	242 = Date de préparation d'un document
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_préparation_INFENT_CR
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	102 = SSAAMMJJ

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réalisation des tests et de préparation du Compte Rendu de Traitement.

2nde occurrence DTM : DATE DE RECEPTION DU DEPOT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 2
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de réception du dépôt (message(s) INFENT Déclaration Fiscale reçu(s)).

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	310 = Date/heure de réception
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_réception_dépôt
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	204 = SSAAMMJJHHMMSS

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réception du message (y compris horodatage à la seconde) faisant l'objet d'un Compte Rendu de Traitement. Si le message INFENT CR concerne le re-routage d'un Compte Rendu de Traitement d'un destinataire final (Envoi du CR de la DGFIP vers le Tiers déclarant ou d'un OGA, etc.) la date indiquée est celle de la réception par le destinataire final DGFIP ou l'OGA ou etc.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence du message INFENT Déclaration Fiscale ou BALANC Balance comptable objet du Compte Rendu de Traitement.					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACW = Numéro de référence d'un message antérieur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	BALANC & Numéro_référence_du_message Ou INFENT & Numéro_référence_du_message
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	D	an..35	N°_séquentiel_trait_interchange_reçu
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Segment obligatoire.

Donnée 1154

Le numéro de référence est constitué par la concaténation du type du message et du numéro de référence du message initial. En conséquence, la donnée 1154 est égale au contenu de la donnée 1004 du segment BGM du message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document ou

Type message (BALANC) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document.

Format et longueur : an..35.

Donnée 4000

Cette donnée contient le numéro séquentiel de traitement attribué par le destinataire à l'interchange reçu (fichier contenant le message INFENT DF ou BALANC objet de ce compte rendu).

Ce numéro d'ordre de traitement est destiné à renseigner le partenaire EDI sur la séquence des traitements des interchanges qu'il a émis.

Format et longueur donnée 4000 = n9

Ce numéro est obligatoirement présent lorsqu'il s'agit des comptes rendus de traitement en provenance de la DGFIP. Il est facultatif dans les autres cas.

1ère occurrence Groupe 1 : LE DECLARANT (DOSSIER TRAITE)

G1	NAD	M	9	1
-----------	------------	---	---	---

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 9 Oc : 1**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier déclaré et à indiquer la référence de l'obligation fiscale.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : D Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier. Dans ce message, le dossier sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et de son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant du déclarant
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_déclarant
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_déclarant
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_déclarant

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée 3039 :

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

Ou Transmission d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	9	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Donnée 1154

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

2ème occurrence Groupe 1 : LE TIERS DECLARANT

G1	NAD-RFF	R	9	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 9	Oc : 2
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoires servant à décrire le tiers déclarant destinataire du message, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du document.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le tiers déclarant. Dans ce message, le tiers déclarant sera toujours identifié par son nom et adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Tiers déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	N°_SIRET
1131	Qlt de la liste des codes	D	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	D	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	<i>INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS</i>	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	9	2
----	---------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document dans le tiers déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

3ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL (DGFIP)

G1	NAD	D	9	3
-----------	------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 9	Oc : 3
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial DGFIP d'un compte rendu de traitement en cas de routage d'un message du destinataire final DGFIP vers un émetteur initial.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur initial du message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Emetteur/ initial d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	N		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	DGI_EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	N		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	N	an..35	
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>
3251	<i>CODE POSTAL</i>	<i>N</i>	<i>an..17</i>
3207	<i>PAYS (CODE)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>

Notes explicatives :

Le segment est obligatoirement présent lorsque l'accusé réception provient de la DGFIP.

4ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL (OGA)

G1	NAD-RFF	D	9	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 9	Oc : 4
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial OGA d'un compte rendu de traitement en cas de routage d'un message du destinataire final OGA vers un émetteur initial, et à indiquer les références du dossier chez cet émetteur.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur du message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Emetteur/ initial d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	N°_SIRET_de_l'OGA
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	OGA_EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_OGA
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_OGA
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_OGA

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_OGA
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_OGA

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Le segment est obligatoirement présent lorsque l'accusé réception provient d'un OGA.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	9	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 2	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier dans l'OGA.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_OGA
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

G1	NAD-RFF	D	9	4
----	---------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 2	Oc : 2
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le code activité présent dans la nomenclature liée au dossier géré par l'OGA.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AQS = Nomenclature
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Code Activité
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Le segment est fortement préconisé lorsque l'accusé réception provient d'un OGA.

Donnée 1154

Cette donnée contient le code activité de l'adhérent utilisé par l'OGA.

5ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL (CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE OU COMMISSAIRE AUX COMPTES)

G1	NAD-RFF	D	9	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 9	Oc : 5
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial cabinet d'expertise comptable ou commissaire aux comptes d'un compte rendu de traitement en cas de routage d'un message du destinataire final vers un émetteur initial, et à indiquer les références du dossier chez cet émetteur.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur du message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Emetteur/ initial d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	N°_SIRET
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TDFC ou CAC_EDT_TDFC ou ATD_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau

3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	9	5
-----------	----------------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

6ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL ENTREPRISE

G1	NAD-RFF	D	9	6
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 9 Oc : 6**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial entreprise d'un compte rendu de traitement en cas de routage d'un message du destinataire final vers un émetteur initial, et à indiquer les références du dossier chez cet émetteur.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur du message.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Emetteur/ initial d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	N°_SIRET/ IDSP
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	ENT_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Donnée 3039 :

Transmission d'un SIRET : Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Transmission d'un IDSP : format et longueur de la donnée 3039 = an14 avec une lettre en majuscule

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	9	6
-----------	----------------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier .</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

8ème occurrence Groupe 1 : LE DONNEUR D'ORDRE (LE PARTENAIRE EDI MANDATE)

G1	NAD-RFF	D	9	7
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 9	Oc : 7
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté) de l'envoi du document, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au partenaire EDI mandaté du dossier.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le donneur d'ordre (partenaire EDI). Dans ce message, le donneur d'ordre sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	PO = Intervenant donneur d'ordre
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDID
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDID
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDID
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDID
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire_EDID
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_partenaire EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_partenaire EDI

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant, si un sous-traitant est chargé de l'émission des documents.

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	9	7
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_part_EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre le partenaire EDI et le destinataire.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est un sous-traitant.

9ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR (PARTENAIRE EDI MANDATE OU SOUS TRAITANT)

G1	NAD-RFF	M	9	8
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 9 Oc : 8**

Fonction : Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) à l'origine du message ICR. Si l'émetteur est le partenaire EDI, il pourra indiquer son numéro de référence interne pour ce document.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) à l'origine du message ICR. Dans ce message, l'émetteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur/expéditeur d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Emetteur = partenaire EDI ou sous-traitant du partenaire EDI. Si présence d'un sous-traitant, alors le partenaire EDI est décrit en tant que donneur d'ordre.

Données 3039 et 3055

L'émetteur, qu'il soit partenaire EDI ou sous-traitant, est toujours identifié par son numéro d'agrément DGFIP.

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI ou du sous-traitant (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	9	8
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence de l'expéditeur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est le partenaire EDI, sinon ce segment sera présent dans l'occurrence NAD "donneur d'ordre".

10ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL (BANQUE ou ETABLISSEMENT FINANCIER)

G1	NAD-RFF	D	9	9
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 9	Oc : 9
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial banque ou Etablissement financier d'un compte rendu de traitement en cas de routage d'un message du destinataire final vers un émetteur initial.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur du message.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Emetteur/ initial d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Code banque (bbbb)
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	25 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	BQE_EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	N		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	N	an..35	
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35
3251	CODE POSTAL	N	an..17
3207	PAYS (CODE)	N	an..3

Note explicative :**Donnée C082 :**

Format et longueur de la donnée 3039 : an5 (Code banque)

5.3.3.4.2 Sections Détail et Résumé

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	----------	--------------

Niv 1	GROUPE 04	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoires détaillant les informations à transmettre au destinataire. Chaque occurrence du groupe 4 contient le code de l'erreur, son type et éventuellement le code de la donnée concernée.</i>				

Notes explicatives :

Groupe de segments obligatoire.

Le groupe 4 sera répété autant de fois que d'anomalies dans le message d'origine.

Si le message est accepté sans erreur le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message.

Si le message est accepté avec des erreurs d'avertissement le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message et autant d'occurrences que d'erreurs d'avertissement.

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 1	SEQ	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'ECHELONNEMENT	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	--	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire spécifiant le numéro d'incrément de la donnée.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
1229	DEMANDE D'ACTION OU DE NOTIFICATION (CODE)	N	an..3	
C286	INFORMATIONS SUR LA SEQUENCE	R		
1050	Numéro séquentiel	M	an..10	Numéro_incrément_donnée
1159	Origine du numéro séquentiel (code)	N	an..3	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

Note explicative :

Donnée 1050

L'incrément s'effectue par pas de 1.

Le format et la longueur de la donnée est an..5

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	---	-------

Niv 2	IND	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'INDEX	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire contenant le niveau d'acceptation, d'anomalie ou de rejet, et le code de la donnée correspondante.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C545	IDENTIFICATION DE L'INDEX	R		
5013	Qlt de l'index	M	an..3	2 = Groupe
5027	Type de l'index (code)	R	an..17	Niveau_acceptation /rejet
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LAR = Liste des niveaux d'acceptation ou rejet
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
C546	VALEUR DE L'INDEX	R		
5030	Valeur de l'index	M	an..35	Code_donnée
5039	Représentation de la valeur de l'index (code)	N	an..3	

Notes explicatives :

Pour les Comptes Rendus de Traitement émanant de la DGFIP voir Volume 4 chapitre 5, section 4.

Pour les autres cas :

Donnée 5027

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

ACC = Acceptation du message

REJ = Rejet du message

ANO = Erreur d'avertissement

Donnée 5030

Si 5027 = ACC.

La donnée comporte le numéro du message d'origine à titre de contrôle.

Si 5027 = REJ ou ANO

Dans le cas d'une erreur concernant une donnée de détail de la déclaration, cette donnée élémentaire indique le numéro de la donnée erronée soit :

le contenu de la donnée 5030 du segment IND du message INFENT d'origine.

le contenu de la donnée 1082 du segment LIN du message BALANC d'origine.

Dans les autres cas d'erreurs cette donnée comporte le code EEG (Erreur élémentaire globale).

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 2	FTX	TEXTE EN FORMAT LIBRE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment conditionnel contenant : les compléments d'informations en format texte pour les anomalies indiquées dans le groupe de segments CCI/CAV ou les anomalies sous forme d'explication détaillée suite à contrôles supplémentaires non répertoriés dans les gums.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
4451	QLT DE L'OBJET DU TEXTE	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
4453	FONCTION DU TEXTE (CODE)	N	an..3	
C107	REFERENCE A UN TEXTE	N		
4441	Texte en format libre (code)	M	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C108	TEXTE EN CLAIR	R		
4440	Texte en format libre	M	an..512	Texte_1/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_2/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_3/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_4/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_5/donnée
3453	LANGUE (CODE)	N	an..3	
4447	FORMAT DU TEXTE EN FORMAT LIBRE (CODE)	N	an..3	

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 2	GROUPE 07	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire indiquant l'acceptation ou le rejet d'un message identifié dans le segment IND.</i>				

Niv 2	CCI IDENTIFICATION DE LA CARACTERISTIQUE OU CLASSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code de la table des valeurs ("Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement ") pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
7059	CLASSE DE PROPRIÉTÉ (CODE)	N	an..3	
C502	INFO.DETAILLEES SUR LA MESURE	N		
6313	Type de mesure (code)	N	an..3	
6321	Appréciation de la mesure (code)	N	an..3	
6155	Attribut de mesure (code)	N	an..17	
6154	Attribut de mesure	N	an..70	
C240	CARACTERISTIQUE DU PRODUIT	R		
7037	Identification de la caractéristique	M	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LIS = Liste de tables
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7036	Caractéristique	D	an..35	
7036	Caractéristique	D	an..35	
4051	RAPPORT DE LA CARACTÉRISTIQUE	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 7036

Ajout de deux nouvelles caractéristiques afin de répondre à la problématique de la multidistribution et de l'identification du porteur de rejet :

7036-1 : Type de destinataire. Cette donnée contiendra la valeur du 3036-1 du NAD HP du flux contenant la déclaration INFENT DF émis à l'origine (cf. Volume 5 chapitre 1)

7036-2 : Identification de destinataire. Cette donnée contiendra la valeur du 3039-1 du NAD HP du flux contenant la déclaration INFENT DF émis à l'origine (cf. Volume 5 chapitre 1) lorsque celle-ci existe.

Si NAD HP INFENT DF

Vol 5 Chap 1
DGI EDI TDFC

Donnée C240/7036-1

C080/3036-1
DGI EDI TDFC

Donnée C240/7036-2

C082/3039-1
N/A

OGA EDI TDFC
BQE EDI TDFC
CEC EDI TDFC
CAC EDI TDFC
ATD EDI TDFC
ENT EDI TDFC

OGA EDI TDFC
BQE EDI TDFC
CEC EDI TDFC
CAC EDI TDFC
ATD EDI TDFC
ENT EDI TDFC

N° de SIRET
Code Banque
N° de SIRET
N° de SIRET
N° de SIRET
N° de SIRET

L'utilisation de ces données ne concerne que les comptes rendus du PED suite à ses propres contrôles et uniquement dans le cas où le contrôle appliqué ne concerne qu'un des destinataires de la multidistribution.

Elles ne seront donc pas utilisées lorsque le contrôle concerne l'ensemble des destinataires ni lorsqu'il s'agira pour le PED de transmettre les comptes rendus des destinataires finaux.

Donnée 7037

TGE Table des valeurs acceptation /rejet générales

TPE Table des valeurs acceptation /rejet Partenaire EDI

TDG Table des valeurs acceptation /rejet DGFIP

TOG Table des valeurs acceptation /rejet OGA

TEC Table des valeurs acceptation /rejet CEC/CAC/ATD

TEN Table des valeurs acceptation /rejet Entreprise

TBQ Table des valeurs acceptation /rejet Banques ou Etablissements financiers

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 3	CAV VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code "Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement " et le code de la table des valeurs associées, pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C889	VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	M		
7111	Valeur de la caractéristique (code)	R	an..3	Code donnée
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7110	Valeur de la caractéristique	D	an..35	Type_rejet_donnée
7110	<i>Valeur de la caractéristique</i>	N	<i>an..35</i>	

Notes explicatives :

Donnée 1131

Idem donnée 7037 du segment CCI

Donnée 7111

Pour les Comptes Rendus de Traitement émanant de la DGFIP voir Volume 4 chapitre 5 section 4.

Si pas d'erreur donnée 5027 de l'IND = ACC

La donnée 7110 comporte le code PER (pas d'erreur).

La donnée 7111 comporte le code 000.

Si 7110=GEN (Message illisible - Erreur syntaxique).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée **cf. 5.3.1.1.1** .

Si 7110=SER (Erreur dans les segments de service).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée **cf. 5.3.1.1.1** .

Si 7110=ENT (Erreur dans l'entête du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée :

Pour les contrôles communs à cet échange **cf. 5.3.1.2.1**

Pour les contrôles particuliers à cet échange **cf. 5.3.1.2.2**

Si 7110 =DET (Erreur dans les données de détail du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur **cf. 5.3.1.3**.

Donnée 7110

Pour les Compte Rendus de Traitement émanant de la DGFIP voir Volume 4 chapitre 5, section 4.

Pour les autres cas choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

PER Pas d'erreur

GEN Message illisible - Erreur syntaxique

SER Erreur dans les segments de service

ENT Erreur dans l'entête du message

DET Erreur dans les données de détail du message

Niv 0	UNT	FIN DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message

Note explicative :**Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).

5.4 Compte Rendu de Traitement, transfert des messages EDI-TDFC INFENT CR entre le cabinet et le partenaire EDI

Ce chapitre traite les comptes rendus de traitement correspondants aux messages reçus (attestation OGA, compte rendu de mission OGA) par le cabinet comptable décrits dans le volume 5, chapitre 2.

5.4.1 Les contrôles d'intégration des données

Cette section présente les contrôles effectués par les différents destinataires sur les messages reçus, permettant de préparer le message de Compte Rendu de Traitement avec acceptation ou rejet du message.

Ces contrôles constituent un minimum obligatoire, chaque destinataire étant libre de procéder, s'il le souhaite, à des contrôles complémentaires.

Afin de pouvoir transmettre le résultat de ces contrôles supplémentaires à l'expéditeur initial du message, le destinataire utilisera le segment FTX prévu à cet effet. Ce segment peut également servir à la transmission d'explications détaillées, en complément des anomalies répertoriées et codifiées dans ce chapitre.

Les contrôles de syntaxe doivent être effectués et traités par l'application de traduction et de contrôle syntaxique. Les anomalies syntaxiques n'entrent pas dans le champ de ce document. Néanmoins afin de pouvoir avertir l'expéditeur initial de la non lisibilité du message, un message générique est prévu dans le tableau des contrôles communs à tous les échanges.

La mise en œuvre des échanges à base de logiciels attestés doit permettre des échanges syntaxiquement corrects. Les anomalies relevées par le traducteur peuvent faire l'objet d'un traitement manuel.

En cas d'anomalies générées par un logiciel titulaire d'un numéro d'attestation, l'incident doit être communiqué à l'association EDIFICAS France.

5.4.1.1 Contrôles des segments de service

5.4.1.1.1 Contrôles communs à tous les échanges

Voir Volume 5 chapitre 3

5.4.1.2 Contrôles des segments d'en-tête.

Les contrôles sur les segments d'en-tête sont applicables aux messages INFENT. Le détail des tests (liste des codes autorisés en particulier) doit être recherché dans le GUM du message et de l'échange concerné par le compte rendu.

5.4.1.2.1 Contrôles communs à tous les échanges.

Voir Volume 5 chapitre 3

5.4.1.2.2 Contrôles particuliers du message INFENT effectués par le cabinet.

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG1/NAD/3035	Occurrence FR « OGA » absente	Rejet	TEC	601
SG1/NAD/3035	Occurrence MR « Récepteur » présente et valeur : NAD/C082/3039 (Siret) différente de numéro SIRET du récepteur	Rejet	TEC	602
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence MR Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « ACD » => La donnée ne doit pas être vide (identification du dossier dans le cabinet)	Rejet	TEC	603
SG1/RFF/1154	Dossier inconnu	Rejet	TEC	604
SG1/NAD/3039 et SG1/RFF/1154	N° dossier + n° SIRET ≠ n° interne dans la base de données du Cabinet	Rejet	TEC	605
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence DT Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « AWR » => La donnée ne doit pas être vide (numéro de référence commune)	Rejet	TEC	606

5.4.1.3 Contrôles des segments de détails.

Ce paragraphe décrit les contrôles effectués par le cabinet sur les segments de détails. Ces contrôles portent sur la structure formelle des informations.

5.4.1.3.1 Contrôles du détail du message INFENT effectués par le cabinet.

Le cabinet reçoit éventuellement un message en provenance de tiers : INFENT pour l'attestation ou le compte rendu de mission. Le logiciel de réception va effectuer des contrôles de syntaxe hors du champ de ce paragraphe et des contrôles de cohérence sur l'attestation ou le compte rendu de mission.

A compléter éventuellement

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG4	Segment de donnée absent : Le segment de données indiqué dans le code information est absent du groupe 4.	Rejet	TEC	701
SG4/CUX/6343	Code monnaie de dépôt différent de EUR	Rejet	TEC	702
SG4/IND/5030	Document inconnu	Rejet	TEC	703
SG4/IND/5030	Code zone en double avec des valeurs différentes	Rejet	TEC	704
SG4/IND/5030	Code zone inconnu pour le document et le millésime donné.	Rejet	TEC	705
SG4/DTM/2005	Période erronée ou absente	Rejet	TEC	706
SG4/DTM/2005	Date d'adhésion absente ou invalide	Rejet	TEC	707
SG4/RFF/1154	Numéro d'attestation absent ou invalide	Rejet	TEC	708
SG4/IND/5030	Incompatibilité des mentions indiquées (case à cocher)	Rejet	TEC	709
SG4/RFF/1154	Numéro d'adhésion absent ou invalide	Rejet	TEC	710
SG4/IND/5030	Demande concomitante des deux situations principales (permettant ou ne permettant pas de conclure à la concordance, la cohérence et la vraisemblance des déclarations)	Rejet	TEC	711
SG4/IND/5030	Selon la situation principale choisie, la présence simultanée de chacune des réponses décrites est impossible	Rejet	TEC	712
SG4/IND/5030	Les données (dates, montants, commentaires) ne peuvent être servies dans le cas où le choix effectué (case à cocher) ne concorde pas avec ce qui est attendu	Rejet	TEC	713
SG4/IND/5030	Le formulaire d'identification est absent	Rejet	TEC	714
SG4/IND/5030	Les données dites « obligatoires » sont absentes	Rejet	TEC	715
SG4/IND/5030	Les formulaires non répétables doivent avoir un indice de répétition du formulaire égal à 0000	Rejet	TEC	716
SG4/IND/5030	Les formulaires répétables doivent avoir un indice de répétition différent de 0000	Rejet	TEC	717
SG4/IND/5030	Les données non répétables doivent avoir un indice de répétition égal à 0000	Rejet	TEC	718
SG4/IND/5030	Les données répétables doivent avoir un indice de répétition différent de 0000	Rejet	TEC	719

5.4.2 Présentation du message INFENT CR

5.4.2.1 Règle d'émission

Les différents destinataires accusent systématiquement réception aux émetteurs des messages reçus, dès lors que ceux-ci satisfont aux contrôles :

- de lisibilité du support,
- syntaxiques.

Un message INFENT CR est émis pour chaque message reçu. Le message est envoyé à l'émetteur du message d'origine avec éventuellement indication du tiers à l'origine de la création du message.

5.4.2.2 Destinataire

Les Comptes Rendus de Traitement (interchange contenant les INFENT CR) sont adressés à l'émetteur du message d'origine.

5.4.2.3 Délai d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement (INFENT CR) sont adressés dans les 48 heures à compter de la date du transfert du message initial.

5.4.2.4 Mode d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement sont adressés à l'émetteur du message d'origine par le même mode de transmission que celui utilisé pour la réception du message.

Dans le cas de la multidistribution, le partenaire EDI doit mémoriser le mode de transmission de l'émetteur du message d'origine, afin de pouvoir router les Comptes Rendus de Traitement suivant le mode de transmission correspondant à chaque destinataire.

5.4.3 Le GUM INFENT CR

5.4.3.1 Introduction

5.4.3.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

5.4.3.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

Il est utilisé dans ce guide utilisateurs aux fins de Compte Rendu de Traitement fonctionnel d'un message INFENT déclaratif.

5.4.3.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.4.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.4.3.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.4.3.2.1.2 Marque décimale

Il n'y a pas lieu d'utiliser la marque décimale dans ce type de message.

5.4.3.2.2 Segments de service Interchange

5.4.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Identifiant_Cabinet
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0008	Adresse d'acheminement en retour	N	an..14	
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0014	Adresse d'acheminement	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	REFERENCE / MOT DE PASSE	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	CAB-PED-CR- TD2501
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :**Donnée 0001**

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro SIRET (14 c) identifiant le Cabinet et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

L'identifiant véhiculé dans la donnée 0004 n'est pas obligatoirement le même que celui contenu dans la donnée 3039 du NAD MS.

Donnée 0010 et 0007

Donnée 0010 = Numéro du partenaire EDI (n7) destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

Donnée 0014

Indique le support ou mode de transmission de l'interchange.

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

CAB-PED-CR-[TD2501](#) : Identifie un interchange EDI TDFC de la campagne générale entre un Cabinet et un Partenaire EDI,

CAB-PED : Emetteur Cabinet et destinataire Partenaire EDI,

CR : Interchange de type INFENT CR,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 du GUM INFENT CR pour la campagne générale [2025](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si l'interchange reçu (INFENT Compte Rendu de Traitement) est un interchange de test (test de syntaxe EDIFACT, test de réconciliation).

Si l'interchange reçu est un interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

Un interchange est homogène vis-à-vis de l'émetteur et du récepteur des messages. Il ne doit contenir que des messages INFENT Compte Rendu de Traitement.

5.4.3.2.2.2 UNZ segment fin d'interchange

Lev 0 UNZ FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>			

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.4.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

5.4.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	CR1 = Cabinet_Comptable
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ1 = EDIFICAS
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	CR2 = Partenaire EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ2 = EDIFICAS
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FR2501
0058	MOT DE PASSE DE L'APPLICATION	N	an..14	

Notes explicatives :**Données 0017 et 0019**

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel dans l'interchange.

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = 1 pour le groupe fonctionnel contenant les messages INFENT CR.

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

[FR2501](#) : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR),

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT CR et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

5.4.3.2.3.2 UNE segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N°DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)

Note explicative :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

5.4.3.3 Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Comptes Rendus de Traitement

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	2
RFF	Référence	R	1
	----- Groupe de segments 1 -----	M	5 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	1 -----+
	----- Groupe de segments 4 -----	M	99999-----+
SEQ	Séquence	M	1
IND	Indexation	M	1
FTX	Texte en format libre	D	1
	----- Groupe de segments 7 -----	R	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
UNT	Fin de message	M	1

5.4.3.4 Contenu des segments

5.4.3.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH	EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë. Le code du type de message servant de support à la transmission de "Comptes Rendus de Traitement d'un message" est INFENT.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMERO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FR2501
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	D	an..35	Numéro_référence_interchange_reçu
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est émis pour chaque message reçu.

Règle de gestion : Un message INFENT reçu donne lieu à un message INFENT (CR) accusant réception avec indication éventuellement des anomalies

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Donnée 0057

Identifie la version du message.

[FR2501](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR),

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Compte Rendu de Traitement et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

Donnée 0068

Restitue le n° de référence de l'interchange contenant le message INFENT DF pour lequel ce message INFENT CR est généré.

Numéro de référence de l'interchange = référence attribuée par l'émetteur dans la donnée 0020 du segment UNB de l'interchange INFENT DF

Format et longueur donnée 0020 = an..14

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	ICR = Compte Rendu de Traitement
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	N		
1004	<i>Numéro du document ou message</i>	N	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	FONCTION DU MESSAGE (CODE)	N	an..3	
4343	TYPE DE RÉPONSE	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 1001

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est adressé pour chaque message INFENT Déclaration Fiscale reçu(s).

Il n'y a pas de Compte Rendu de Traitement à un Compte Rendu de Traitement en conséquence de quoi il n'est pas nécessaire d'indiquer un numéro de message.

1ère occurrence DTM : DATE DE PREPARATION DU DOCUMENT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 1
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document INFENT Compte Rendu de Traitement.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	242 = Date de préparation d'un document
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_préparation_INFENT_CR
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	102 = SSAAMMJJ

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réalisation des tests et de préparation du Compte Rendu de Traitement.

2nde occurrence DTM : DATE DE RECEPTION DU DEPOT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 2
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de réception du dépôt (message(s) INFENT Déclaration Fiscale reçu(s)).

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	310 = Date/heure de réception
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_réception_dépôt
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	204 = SSAAMMJJHHMMSS

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réception par le cabinet du message (y compris horodatage à la seconde) faisant l'objet d'un Compte Rendu de Traitement.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence du message INFENT Déclaration Fiscale objet du Compte Rendu de Traitement</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACW = Numéro de référence d'un message antérieur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	INFENT & Numéro_référence_du_message
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	D	an..35	N°_séquentiel_trait_interchange_reçu
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Segment obligatoire.

Donnée 1154

Le numéro de référence est constitué par la concaténation du type du message et du numéro de référence du message initial (donnée 1004 du BGM). Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document

Format et longueur : an6..35.

Donnée 4000

Cette donnée contient le numéro séquentiel de traitement attribué par le destinataire à l'interchange reçu (fichier contenant le message INFENT DT objet de ce compte rendu).

Ce numéro d'ordre de traitement est destiné à renseigner le partenaire EDI sur la séquence des traitements des interchanges qu'il a émis.

Format et longueur donnée 4000 = n9

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données lors de l'émission de ces données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 3
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données lors de l'émission de ces données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

1ère occurrence Groupe 1 : LE DECLARANT (DOSSIER TRAITE)

G1	NAD	M	5	1
-----------	------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 5 Oc : 1**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier déclaré et à indiquer la référence de l'obligation fiscale.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier. Dans ce message, le dossier sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et de son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_déclarant
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_déclarant
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_déclarant
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_déclarant

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée 3039 :

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

[Ou Transmission d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule](#)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

G1	NAD-RFF	M	5	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Donnée 1154

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

2ème occurrence Groupe 1 : LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

G1	NAD-RFF	M	5	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : M	Ré : 5	Oc : 2
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le cabinet d'expertise comptable du déclarant, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du document.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le cabinet d'expertise comptable (CEC) du déclarant. Dans ce message, le cabinet d'expertise comptable sera toujours identifié par son SIRET et son nom et adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Cabinet expertise comptable
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	SIRET_CEC
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_CEC
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_CEC
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3= Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_CEC
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_CEC
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_CEC
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_CEC

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

G1	NAD-RFF	M	5	2
----	---------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document dans le cabinet d'expertise comptable (CEC).</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_CEC
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé.

3ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR DU MESSAGE

G1	NAD-RFF	M	5	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 5 Oc : 3**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'entité ayant la fonction d'émetteur dans les échanges entre le Cabinet et le partenaire EDI (ce peut-être le cabinet lui-même) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne à l'émetteur.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur du message. Dans ce message, l'identification de l'émetteur sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_de l'émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

G1	NAD-RFF	M	5	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne à l'émetteur du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_émetteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

4ème occurrence Groupe 1 : LE PARTENAIRE EDI DESTINATAIRE

G1	NAD-RFF	M	5	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : M	Ré : 5	Oc : 4
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le partenaire EDI destinataire du message ICR, le numéro de référence interne ce document auprès du partenaire EDI pourra être mentionné.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le partenaire EDI destinataire du message ICR. Dans ce message, le partenaire EDI sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction générale des Finances Publiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	<i>NOM DE L'INTERVENANT</i>	<i>R</i>		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
C059	<i>RUE</i>	<i>R</i>		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	<i>NOM DE LA VILLE</i>	<i>R</i>	<i>an..35</i>	<i>Ville_partenaire_EDI</i>
C819	<i>INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS</i>	<i>N</i>		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal__part_EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays__part_EDI

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI mandaté (c'est-à-dire celui qui figure dans la convention d'adhésion signée par le déclarant (7 c) et attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

G1	NAD-RFF	M	5	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part_EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI. Cette référence est facultative.

5ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR FINAL (OGA)

G1	NAD-RFF	M	5	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : M	Ré : 5	Oc : 5
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le récepteur final d'un message et à indiquer, le numéro de référence interne du dossier (no d'adhérent) chez le destinataire.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'OGA récepteur final. Dans ce message, l'OGA récepteur final sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	OGA_EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Exemples de destinataires finals :

3035	Destinataire en clair	Type d'identification	1131	3055
HP	Centre de gestion agréé	N° SIRET	100	107
HP	Association de gestion agréée	N° SIRET	100	107

L'émetteur initial du message ne connaît pas les modes de communication entre le partenaire EDI et le destinataire final et ne doit pas l'indiquer.

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

G1	NAD-RFF	M	5	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment optionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.(no d'ahérent à un OGA)</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

5.4.3.4.2 Sections Détail et Résumé

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	----------	--------------

Niv 1	GROUPE 04	St : M	Ré : 4	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire détaillant les informations à transmettre au destinataire. Chaque occurrence du groupe 4 contient le code de l'erreur, le statut et le code de la donnée éventuellement liée.</i>				

Notes explicatives :

Groupe de segments obligatoire.

Le groupe 4 sera répété autant de fois que d'anomalies dans le message d'origine.

Si le message est accepté sans erreur le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message.

Si le message est accepté avec des erreurs d'avertissement le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message et autant d'occurrences que d'erreurs d'avertissement.

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 1	SEQ	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'ECHELONNEMENT	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	--	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire spécifiant le numéro d'incrément de la donnée.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
1229	DEMANDE D'ACTION OU DE NOTIFICATION (CODE)	N	an..3	
C286	INFORMATIONS SUR LA SEQUENCE	R		
1050	Numéro séquentiel	M	an..10	Numéro_incrément_donnée
1159	Origine du numéro séquentiel (code)	N	an..3	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

Note explicative :

Donnée 1050

L'incrément s'effectue par pas de 1.

Le format et la longueur de la donnée est an..5

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	---	-------

Niv 2	IND	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'INDEX	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	--	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire contenant le niveau d'acceptation, d'anomalie ou de rejet, et le code de la donnée correspondante.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C545	IDENTIFICATION DE L'INDEX	R		
5013	Qlt de l'index	M	an..3	2 = Groupe
5027	Type de l'index (code)	R	an..17	Niveau_acceptation /rejet
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LAR = Liste des niveaux d'acceptation ou rejet
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
C546	VALEUR DE L'INDEX	R		
5030	Valeur de l'index	M	an..35	Code_donnée
5039	Représentation de la valeur de l'index (code)	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 5027

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

ACC = Acceptation du message

REJ = Rejet du message

ANO = Erreur d'avertissement

Donnée 5030

Si 5027 = ACC.

La donnée comporte le numéro du message d'origine à titre de contrôle.

Si 5027 = REJ ou ANO

Dans le cas d'une erreur concernant une donnée de détail de la déclaration, cette donnée élémentaire indique le numéro de la donnée erronée soit :

le contenu de la donnée 5030 du segment IND du message INFENT d'origine.

Dans les autres cas d'erreurs cette donnée comporte le code EEG (Erreur élémentaire globale).

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 2	FTX	TEXTE EN FORMAT LIBRE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Segment conditionnel contenant : les compléments d'informations en format texte pour les anomalies indiquées dans le groupe de segments CCI/CAV ou les anomalies sous forme d'explication détaillée suite à contrôles supplémentaires non répertoriés dans les gums.</i></p>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
4451	QLT DE L'OBJET DU TEXTE	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
4453	FONCTION DU TEXTE (CODE)	N	an..3	
C107	REFERENCE A UN TEXTE	N		
4441	Texte en format libre (code)	M	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C108	TEXTE EN CLAIR	R		
4440	Texte en format libre	M	an..512	Texte_1/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_2/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_3/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_4/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_5/donnée
3453	LANGUE (CODE)	N	an..3	
4447	FORMAT DU TEXTE EN FORMAT LIBRE (CODE)	N	an..3	

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 2	GROUPE 07	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire indiquant l'acceptation ou le rejet d'un message identifié dans le segment IND.</i>				

Niv 2	CCI IDENTIFICATION DE LA CARACTERISTIQUE OU CLASSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code de la table des valeurs ("Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement ") pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
7059	CLASSE DE PROPRIÉTÉ (CODE)	N	an..3	
C502	INFO.DETAILLEES SUR LA MESURE	N		
6313	Type de mesure (code)	N	an..3	
6321	Appréciation de la mesure (code)	N	an..3	
6155	Attribut de mesure (code)	N	an..17	
6154	Attribut de mesure	N	an..70	
C240	CARACTERISTIQUE DU PRODUIT	R		
7037	Identification de la caractéristique	M	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LIS = Liste de tables
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7036	Caractéristique	N	an..35	
7036	Caractéristique	N	an..35	
4051	RAPPORT DE LA CARACTÉRISTIQUE	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 7037

TGE Table des valeurs acceptation /rejet générales

TEC Table des valeurs acceptation /rejet CEC

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 3	CAV VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code "Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement " et le code de la table des valeurs associées, pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C889	VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	M		
7111	Valeur de la caractéristique (code)	R	an..3	Code donnée
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7110	Valeur de la caractéristique	R	an..35	Type_rejet_donnée
7110	<i>Valeur de la caractéristique</i>	N	<i>an..35</i>	

Notes explicatives :

Donnée 1131

Idem donnée 7037 du segment CCI

Donnée 7111

Si pas d'erreur donnée 5027 de l'IND = ACC

La donnée 7110 comporte le code PER (pas d'erreur).

La donnée 7111 comporte le code 000.

Si 7110=GEN (Message illisible - Erreur syntaxique).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.3.1.1.1** .

Si 7110=SER (Erreur dans les segments de service).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.3.1.1.1** .

Si 7110=ENT (Erreur dans l'entête du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée :

Pour les contrôles communs à cet échange cf. **5.3.1.2.1**

Pour les contrôles particuliers à cet échange cf. **5.4.1.2.2**

Si 7110 =DET (Erreur dans les données de détail du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur cf. **5.4.1.3**.

Donnée 7110

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

PER Pas d'erreur

GEN Message illisible - Erreur syntaxique

SER Erreur dans les segments de service

ENT Erreur dans l'entête du message

DET Erreur dans les données de détail du message

Niv 0	UNT	FIN DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message

Note explicative :**Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).

5.5 Transferts entre le partenaire EDI et le cabinet ou le commissaire aux comptes.

Le chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre le partenaire EDI et le cabinet ou le commissaire aux comptes. Il s'appuie sur le message INFENT D00B.

Il s'agit du scénario de transmission des déclarations fiscales dans le cadre :

- des relations sociétés mères et filiales lorsque le dossier est géré par un cabinet comptable, ou
- des missions d'audit vers le commissaire aux comptes, ou
- de la mission ECF (examen de conformité fiscale) lorsque l'expert-comptable qui s'occupe du dossier pour établir la déclaration fiscale, ne s'occupe pas d'établir le CRM ECF mais utilise les services d'un tiers destinataire autre qu'un OGA dont le commissaire aux comptes.

5.5.1 Introduction

Ce document présente la mise en œuvre des segments du message INFENT DF qui ne concernent pas les données significatives transmises. Le groupe 4, en particulier, n'est pas concerné puisqu'il doit être conforme aux spécifications du destinataire final du message.

Dans un souci de cohérence la présentation du guide est identique aux autres GUM et les parties inutiles sont indiquées comme Non Applicables.

5.5.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

5.5.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

5.5.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.5.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.5.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.5.2.1.2 Marque décimale

La représentation de la marque décimale est la virgule (,).

La marque décimale ne doit pas être comptabilisée dans le calcul de la longueur maximum d'un élément de donnée.

Lorsqu'une marque décimale est transmise, elle doit être précédée et suivie d'au moins un caractère.

5.5.2.2 Segments de service Interchange

5.5.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0008	Adresse d'acheminement en retour	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Identifiant_Cabinet
0007	Qualifiant de l'identification	N	an..4	5 = SIRET/INSEE
0014	Adresse d'acheminement	N	an..14	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	REFERENCE / MOT DE PASSE	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	Référence application	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	PED-CAB-IN- TD2501
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :

Donnée 0001

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro du partenaire EDI (n7) et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

Donnée 0008

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Donnée 0010 et 0007

Donnée 0010 = Numéro SIRET (14 c) identifiant le cabinet et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Le numéro est librement calculé et attribué par l'émetteur mais doit être unique. Si l'émetteur dispose, pour un même SIRET, de plusieurs stations, il faut pouvoir différencier chacune d'elle. La numérotation doit conserver son unicité sur plusieurs années. Il est suggéré d'introduire dans la structure de la référence la date de création de l'interchange.

Ce numéro correspond à une valeur chronologique permettant au destinataire d'identifier l'ordre entre deux interchanges. Attention en aucun cas cette zone ne doit être utilisée pour vérifier la continuité des dépôts. En cas de rupture de séquence les interchanges doivent être traités sans attendre l'éventuel interchange précédent. Dans cette dernière hypothèse l'interchange précédent arrivant "tardivement" sera traité au moment de son arrivée.

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

PED-CAB-IN-[TD2501](#) : Identifie un interchange EDI TDFC de la campagne générale entre un Partenaire EDI et un Cabinet ou Commissaire aux comptes,

PED-CAB : Emetteur Partenaire EDI et destinataires Cabinet ou commissaire aux comptes,

IN : Interchange de type INFENT DF,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 du GUM INFENT DF pour la campagne générale [2025](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si interchange de test (procédure de test de la syntaxe EDIFACT).

Si interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

5.5.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange

Lev 0	UNZ	FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Si l'échange n'est pas sécurisé :

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.5.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

5.5.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	Voir notes explicatives
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	CABINET
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FD2501
0058	<i>MOT DE PASSE DE L'APPLICATION</i>	N	an..14	

Notes explicatives :

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0040

Cette donnée permet de préciser si l'échange est sécurisé entre le partenaire EDI et le cabinet :

SECURISE_SIGNE

SECURISE_NON_SIGNE

NON_SECURISE_SIGNE

NON_SECURISE_NON_SIGNE

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel à l'intérieur de l'interchange (valeur 1).

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

FD2501 : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale

25 : Millésime de la campagne EDI-TDFC 2025,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne générale 2025.

5.5.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N°DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel

Notes explicatives :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

Donnée 0060

Cette donnée contient le nombre de messages INFENT (Déclarations & tableaux) transmis dans le groupe fonctionnel INFENT DF.

5.5.3 Tableau des segments utiles du message EDI-TDFC INFENT DF

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1 +
	----- Groupe de segments sécurité 1 -----	- D	2 -----+
USH	En-tête de sécurité	M	1
USA	Algorithme de sécurité	R	1
	----- Groupe de segments sécurité 2 -----	R	1 -----+
USC	Certificat	M	1
USA	Algorithme de sécurité	D	3
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----++
BGM	Début du message	M	1 +
DTM	Date/heure/période	M	1
RFF	Référence	R	3 +
	----- Groupe de segments 1 -----	M	99 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	2 -----+
----- Groupe de segments 4 -----	M	99999 -----+
SEQ	Informations détaillées sur l'échelonnement	M	1
IND	Informations détaillée sur l'index	M	1
RFF	Référence	D	1
MOA	Montant monétaire	D	1
FTX	Texte en format libre	D	1
DTM	Date ou Heure ou Période	D	1
QTY	Quantité	D	1
CUX	Monnaies	D	1
PCD	Informations détaillées sur le pourcentage	D	1
CPT	Identification du compte	D	1 -----
----- Groupe de segments 5 -----	D	1 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
----- Groupe de segments 6 -----	D	1 -----+
CTA	Contact	M	1
COM	Communication	D	2 ++
----- Groupe de segments 7 -----	D	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
	----- Groupe de segments sécurité 3 -----	D	2 -----+
UST	Fin de sécurité	M	1
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----+
UNT	Fin de message	M	1

Groupe de segments sécurité :

Voir commentaires dans chapitre 4.2.4.5 - Contenu des segments.

5.5.4 Contenu des segments

5.5.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH	EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë.					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FD2501
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	N	an..35	
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Format et longueur donnée 0062 = n5

Donnée 0057

Identifie la version du message.

Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.

[FD2501](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

Occurrence Groupe sécurité 1 : Définitions des fonctions SINE CEC

La description des groupes de segments de sécurité sera introduite après la fin des travaux sur la Signature Institutionnelle Non Ecrite.

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	Code_document CVA = CVAE CRM = Compte rendu de mission IDF = Déclaration Fiscale ILF = Liasse Fiscale IPP = Déclaration pays par pays IPT = Déclaration de prix de transfert LOY = Déclaration des loyers
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1004	Numéro du document ou message	R	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	<i>FONCTION DU MESSAGE (CODE)</i>	N	an..3	
4343	<i>TYPE DE RÉPONSE</i>	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 1001

Le code document pouvant être adressé dans le message INFENT DF permet d'identifier le type de flux transmis donc par conséquent de déterminer les formulaires autorisés à transmettre aux différents destinataires.

Le code CVA = Flux CVAE. Le code CVA a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux CVAE des messages liés au flux de déclaration de résultat (cf. Volume 1 chapitre 1, section 9).

Le code CRM = Compte rendu de mission. Le code CRM correspond à la transmission de la copie du compte rendu de mission réalisé par le tiers déclarant dans le cadre de sa mission ECF (examen de conformité fiscale) à l'émetteur de la déclaration fiscale

Le code IDF = Déclaration Fiscale correspond à la transmission de tous les formulaires constituant la Déclaration fiscale (Déclaration de résultat, liasse fiscale, annexes), il permet aux partenaires EDI de s'assurer que les formulaires transmis sont compatibles avec ceux attendus par les destinataires potentiels (DGFIP, OGA principalement, tiers déclarant « Prestataire de l'ECF »)

Le code ILF = Liasse Fiscale correspond à la transmission des extraits de la liasse fiscale et éventuellement des annexes. Il permet aux partenaires EDI de s'assurer que les formulaires transmis sont compatibles avec ceux attendus par les destinataires potentiels. Il est utilisé notamment pour les transmissions vers les Banques Commerciales ou Etablissements financiers, destinataires pour lesquels la totalité de la déclaration fiscale ne doit pas être transmise.

Le code IPP = Déclaration pays par pays. Le code IPP a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux de déclaration pays par pays des messages liés au flux de déclaration de résultats (cf. Volume 1 chapitre 1 section 9). Le formulaire pays par pays (2258) n'ayant pas une date limite de dépôt (décembre)

identique aux flux de déclaration de résultats (cf. Volume 2 chapitre 5, section 2), le partenaire EDI peut être amené à effectuer un traitement différencié des flux.

Le code IPT = Flux de déclaration de prix de transfert. Le code IPT a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux de déclaration de prix de transfert des messages liés au flux de déclaration de résultats (cf. Volume 1 chapitre 1 section 9). Le formulaire de prix de transfert (2257) n'ayant pas une date limite de dépôt (novembre) identique aux flux de déclaration de résultats (cf. Volume 2 chapitre 5, section 2), le partenaire EDI peut être amené à effectuer un traitement différencié des flux.

Le code LOY = Flux Déclaration des loyers. Le code LOY a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux de déclaration des loyers des messages liés au flux de déclaration de résultat (cf. Volume 1 chapitre 1, section 9).

Donnée 1004 : numéro de document ou message

Cette donnée est obligatoire pour pouvoir faire le rapprochement entre le compte rendu de traitement et le message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type de message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur.

Format et longueur : an6..35.

Cette référence obligatoire sera restituée dans le message INFENT Compte Rendu de traitement

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 3
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références de l'attestation de conformité EDIFICAS correspondant au module utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant) pour générer l'interchange.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

1ère occurrence Groupe 1 : LE DOSSIER COMPTABLE (LE DECLARANT)

G1	NAD-RFF	M	6	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : M	Ré : 6	Oc : 1
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier comptable déclaré et à indiquer le N° de référence interne du dossier.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier comptable du déclarant. Dans ce message, le déclarant sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Dossier_Déclaré
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_du_Dossier
1131	Qualification de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Organisme responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_du_Dossier
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_du_Dossier
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_du_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_du_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_du_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_du_Dossier
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	<i>N</i>		
3229	<i>Identification de la division territoriale</i>	<i>N</i>	<i>an..9</i>	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_du_Dossier
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_du_Dossier

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

Ou Transmission d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	6	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 2	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer une référence commune d'échange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AWR= Référence commune d'échange
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_message_d'origine
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :**Donnée 1154**

Le Partenaire EDI transmet le segment tel qu'il l'a reçu de l'émetteur.

G1	NAD-RFF	M	6	1
----	---------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 2	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Donnée 1154

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier. Elle doit être identique à celle présente dans le F-IDENTIF.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

2ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL (L'ENTREPRISE)

G1	NAD-RFF	D	6	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 6	Oc : 2
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial d'un message et à indiquer, le numéro de référence interne du dossier.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'entreprise émetteur initial. Dans ce message, l'émetteur initial sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = émetteur initial d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET/ <u>IDSP</u> émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	ENT_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Transmission d'un SIRET : Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Transmission d'un IDSP : format et longueur de la donnée 3039 = an14 avec une lettre en majuscule

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	6	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment optionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez l'émetteur initial
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_émetteur_initial
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

3ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL

G1	NAD-RFF	D	6	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 6	Oc : 3
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial Cabinet d'expertise comptable, commissaire aux comptes, autre tiers déclarant d'un message et à indiquer, le numéro de référence interne du dossier</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'entreprise émetteur initial. Dans ce message, l'émetteur initial sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = émetteur initial d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TDFC ou CAC_EDT_TDFC ou ATD_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée 3036-1

CAC_EDI_TDFC utilisé pour la transmission de la copie du CRM à l'émetteur de la déclaration fiscale suite à l'ECF effectué par le commissaire aux comptes

ATD_EDI_TDFC utilisé pour la transmission de la copie du CRM à l'émetteur de la déclaration fiscale suite à l'ECF effectué par le tiers déclarant

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	6	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment optionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez l'émetteur initial
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_émetteur_initial
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

4ème occurrence Groupe 1 : LE DONNEUR D'ORDRE (LE PARTENAIRE EDI MANDATE)

G1	NAD-RFF	D	6	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 6	Oc : 4
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté) de l'envoi du document, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au partenaire EDI du dossier.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté). Dans ce message, le donneur d'ordre sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	PO = Intervenant donneur d'ordre
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire_EDI

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_part EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_part EDI

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant, si un sous-traitant est chargé de l'émission des documents.

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	6	4
-----------	----------------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..7	Numéro_référence_interne_part_EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre le partenaire EDI et le destinataire.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est un sous-traitant.

5ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR (PARTENAIRE EDI MANDATE OU SOUS TRAITANT)

G1	NAD-RFF	R	6	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 6 Oc : 5**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) du document. Si l'émetteur est le partenaire EDI mandaté, il pourra indiquer son numéro de référence interne pour ce document.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) du document. Dans ce message, l'émetteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur/expéditeur d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Emetteur = partenaire EDI ou sous-traitant du partenaire EDI. Si présence d'un sous-traitant, alors le partenaire EDI est décrit en tant que donneur d'ordre.

Données 3039 et 3055

L'émetteur, qu'il soit partenaire EDI ou sous-traitant, est toujours identifié par son numéro d'agrément DGFIP.

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI ou du sous-traitant (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	6	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence de l'expéditeur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part_EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est le partenaire EDI, sinon ce segment sera présent dans l'occurrence NAD "donneur d'ordre".

6ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR (LE CABINET COMPTABLE OU LE COMMISSAIRE AUX COMPTES OU TIERS DECLARANT « Prestataire ECF »)

G1	NAD-RFF	R	6	6
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 6	Oc : 6
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le récepteur d'un message (le cabinet comptable ou le commissaire aux comptes ou un autre tiers déclarant) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur. Dans ce message, le récepteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée 3039

3039	Destinataire en clair	Type d'identification	1131	3055
MR	Cabinet d'expertise comptable	N° SIRET	100	107
MR	Commissaire aux comptes	N° SIRET	100	107
MR	Autre tiers déclarant	N° SIRET	100	107

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	6	6
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

5.5.4.2 Sections Détail et Résumé

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4 et le dictionnaire des données décrit dans le volume 3.

5.6 Compte Rendu de Traitement, transfert des messages EDI-TDFC INFENT CR entre le cabinet ou le commissaire aux comptes ou le tiers déclarant et le partenaire EDI

Ce chapitre traite les comptes rendus de traitement correspondants aux messages reçus par le cabinet comptable ou le commissaire aux comptes ou le tiers déclarant et décrits dans le volume 5, chapitre 5.

5.6.1 Les contrôles d'intégration des données

Cette section présente les contrôles effectués par les différents destinataires sur les messages reçus, permettant de préparer le message de Compte Rendu de Traitement avec acceptation ou rejet du message.

Ces contrôles constituent un minimum obligatoire, chaque destinataire étant libre de procéder, s'il le souhaite, à des contrôles complémentaires.

Afin de pouvoir transmettre le résultat de ces contrôles supplémentaires à l'expéditeur initial du message, le destinataire utilisera le segment FTX prévu à cet effet. Ce segment peut également servir à la transmission d'explications détaillées, en complément des anomalies répertoriées et codifiées dans ce chapitre.

Les contrôles de syntaxe doivent être effectués et traités par l'application de traduction et de contrôle syntaxique. Les anomalies syntaxiques n'entrent pas dans le champ de ce document. Néanmoins afin de pouvoir avertir l'expéditeur initial de la non lisibilité du message, un message générique est prévu dans le tableau des contrôles communs à tous les échanges. La mise en œuvre des échanges à base de logiciels attestés doit permettre des échanges syntaxiquement corrects. Les anomalies relevées par le traducteur peuvent faire l'objet d'un traitement manuel.

En cas d'anomalies générées par un logiciel titulaire d'un numéro d'attestation, l'incident doit être communiqué à l'association EDIFICAS France.

5.6.1.1 Contrôles des segments de service

5.6.1.1.1 Contrôles communs à tous les échanges

Voir Volume 5 chapitre 3

5.6.1.2 Contrôles des segments d'en-tête.

Les contrôles sur les segments d'en-tête sont applicables aux messages INFENT. Le détail des tests (liste des codes autorisés en particulier) doit être recherché dans le GUM du message et de l'échange concerné par le compte rendu.

5.6.1.2.1 Contrôles communs à tous les échanges.

Voir Volume 5 chapitre 3

5.6.1.2.2 Contrôles particuliers du message INFENT effectués par le cabinet ou le commissaire aux comptes ou le tiers déclarant.

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG1/NAD/3035	Occurrence FR absente	Rejet	TEC	601
SG1/NAD/3035	Occurrence MR « Récepteur » présente et valeur : NAD/C082/3039 (Siret) différente de numéro SIRET du récepteur	Rejet	TEC	602
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence MR Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « ACD » => La donnée ne doit pas être vide (identification du dossier dans le cabinet)	Rejet	TEC	603
SG1/RFF/1154	Dossier inconnu	Rejet	TEC	604
SG1/NAD/3039 et SG1/RFF/1154	N° dossier + n° SIRET ≠ n° interne dans la base de donnée du Cabinet	Rejet	TEC	605
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence DT Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « AWR » => La donnée ne doit pas être vide (numéro de référence commune)	Rejet	TEC	606

5.6.1.3 Contrôles des segments de détails.

Ce paragraphe décrit les contrôles effectués par le cabinet ou le commissaire aux comptes ou le tiers déclarant sur les segments de détails. Ces contrôles portent sur la structure formelle des informations.

5.6.1.3.1 Contrôles du détail du message INFENT effectués par le cabinet comptable ou le commissaire aux comptes ou le tiers déclarant.

A compléter éventuellement

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG4	Segment de donnée absent : Le segment de données indiqué dans le code information est absent du groupe 4.	Rejet	TEC	701
SG4/CUX/6343	Code monnaie de dépôt différent de EUR	Rejet	TEC	702
SG4/IND/5030	Document inconnu	Rejet	TEC	703
SG4/IND/5030	Code zone en double avec des valeurs différentes	Rejet	TEC	704
SG4/IND/5030	Code zone inconnu pour le document et le millésime donné.	Rejet	TEC	705
SG4/DTM/2005	Période erronée ou absente	Rejet	TEC	706
SG4/IND/5030	Le formulaire d'identification est absent	Rejet	TEC	707
SG4/IND/5030	Les données dites « obligatoires » sont absentes	Rejet	TEC	708
SG4/IND/5030	Les formulaires non répétables doivent avoir un indice de répétition du formulaire égal à 0000	Rejet	TEC	709
SG4/IND/5030	Les formulaires répétables doivent avoir un indice de répétition différent de 0000	Rejet	TEC	710
SG4/IND/5030	Les données non répétables doivent avoir un indice de répétition égal à 0000	Rejet	TEC	711
SG4/IND/5030	Les données répétables doivent avoir un indice de répétition différent de 0000	Rejet	TEC	712

5.6.2 Présentation du message INFENT CR

5.6.2.1 Règle d'émission

Les différents destinataires accusent systématiquement réception aux émetteurs des messages reçus, dès lors que ceux-ci satisfont aux contrôles :

- de lisibilité du support,
- syntaxiques.

Un message INFENT CR est émis pour chaque message reçu. Le message est envoyé à l'émetteur du message d'origine avec éventuellement indication du tiers à l'origine de la création du message.

5.6.2.2 Destinataire

Les Comptes Rendus de Traitement (interchange contenant les INFENT CR) sont adressés à l'émetteur du message d'origine.

5.6.2.3 Délai d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement (INFENT CR) sont adressés dans les 48 heures à compter de la date du transfert du message initial.

5.6.2.4 Mode d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement sont adressés à l'émetteur du message d'origine par le même mode de transmission que celui utilisé pour la réception du message.

Dans le cas de la multidistribution, le partenaire EDI doit mémoriser le mode de transmission de l'émetteur du message d'origine, afin de pouvoir router les Comptes Rendus de Traitement suivant le mode de transmission correspondant à chaque destinataire.

5.6.3 Le GUM INFENT CR

5.6.3.1 Introduction

5.6.3.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

5.6.3.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

Il est utilisé dans ce guide utilisateurs aux fins de Compte Rendu de Traitement fonctionnel d'un message INFENT déclaratif.

5.6.3.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.6.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.6.3.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.6.3.2.1.2 Marque décimale

Il n'y a pas lieu d'utiliser la marque décimale dans ce type de message.

5.6.3.2.2 Segments de service Interchange

5.6.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Identifiant_Cabinet
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0008	Adresse d'acheminement en retour	N	an..14	
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0014	Adresse d'acheminement	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	REFERENCE / MOT DE PASSE	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	CAB-PED-CR- TD2501
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :**Donnée 0001**

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro SIRET (14 c) identifiant le Cabinet et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

L'identifiant véhiculé dans la donnée 0004 n'est pas obligatoirement le même que celui contenu dans la donnée 3039 du NAD MS.

Donnée 0010 et 0007

Donnée 0010 = Numéro du partenaire EDI (n7) destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 146 (FR, DGFiP)

Donnée 0014

Indique le support ou mode de transmission de l'interchange.

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Données 0017 et 0019

"AAMMJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

CAB-PED-CR-TD2501 : Identifie un interchange EDI TDFC de la campagne générale entre un Cabinet ou un commissaire aux comptes et un Partenaire EDI,

CAB-PED : Emetteurs Cabinet ou Commissaire aux comptes et destinataire Partenaire EDI,

CR : Interchange de type INFENT CR,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

25 : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 du GUM INFENT CR pour la campagne générale 2025.

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si l'interchange reçu (INFENT Compte Rendu de Traitement) est un interchange de test (test de syntaxe EDIFACT, test de réconciliation).

Si l'interchange reçu est un interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

Un interchange est homogène vis-à-vis de l'émetteur et du récepteur des messages. Il ne doit contenir que des messages INFENT Compte Rendu de Traitement.

5.6.3.2.2.2 UNZ segment fin d'interchange

Lev 0 UNZ FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>			

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.6.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

5.6.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	CR1 = Cabinet_Comptable
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ1 = EDIFICAS
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	CR2 = Partenaire EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ2 = EDIFICAS
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FR2501
0058	MOT DE PASSE DE L'APPLICATION	N	an..14	

Notes explicatives :**Données 0017 et 0019**

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel dans l'interchange.

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = 1 pour le groupe fonctionnel contenant les messages INFENT CR.

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

[FR2501](#) : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR),

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT CR et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

5.6.3.2.3.2 UNE segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N°DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)

Note explicative :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

5.6.3.3 Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Comptes Rendus de Traitement

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	2
RFF	Référence	R	1
	----- Groupe de segments 1 -----	M	6 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	1 -----+
	----- Groupe de segments 4 -----	M	99999-----+
SEQ	Séquence	M	1
IND	Indexation	M	1
FTX	Texte en format libre	D	1
	----- Groupe de segments 7 -----	R	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
UNT	Fin de message	M	1

5.6.3.4 Contenu des segments

5.6.3.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë. Le code du type de message servant de support à la transmission de "Comptes Rendus de Traitement d'un message" est INFENT.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FR2501
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	D	an..35	Numéro_référence_interchange_reçu
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est émis pour chaque message reçu.

Règle de gestion : Un message INFENT reçu donne lieu à un message INFENT (CR) accusant réception avec indication éventuellement des anomalies

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Donnée 0057

Identifie la version du message.

[FR2501](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR)

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Compte Rendu de Traitement et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

Donnée 0068

Restitue le n° de référence de l'interchange contenant le message INFENT DF pour lequel ce message INFENT CR est généré.

Numéro de référence de l'interchange = référence attribuée par l'émetteur dans la donnée 0020 du segment UNB de l'interchange INFENT DF

Format et longueur donnée 0020 = an..14

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	ICR = Compte Rendu de Traitement
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	N		
1004	<i>Numéro du document ou message</i>	N	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	FONCTION DU MESSAGE (CODE)	N	an..3	
4343	TYPE DE RÉPONSE	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 1001

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est adressé pour chaque message INFENT Déclaration Fiscale reçu(s).

Il n'y a pas de Compte Rendu de Traitement à un Compte Rendu de Traitement en conséquence de quoi il n'est pas nécessaire d'indiquer un numéro de message.

1ère occurrence DTM : DATE DE PREPARATION DU DOCUMENT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 1
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document INFENT Compte Rendu de Traitement.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	242 = Date de préparation d'un document
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_préparation_INFENT_CR
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	102 = SSAAMMJJ

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réalisation des tests et de préparation du Compte Rendu de Traitement.

2nde occurrence DTM : DATE DE RECEPTION DU DEPOT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 2
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de réception du dépôt (message(s) INFENT Déclaration Fiscale reçu(s)).

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	310 = Date/heure de réception
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_reception_dépôt
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	204 = SSAAMMJJHHMMSS

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réception par le cabinet du message (y compris horodatage à la seconde) faisant l'objet d'un Compte Rendu de Traitement.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence du message INFENT Déclaration Fiscale objet du Compte Rendu de Traitement</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACW = Numéro de référence d'un message antérieur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	INFENT & Numéro_référence_du_message
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	D	an..35	N°_séquentiel_trait_interchange_reçu
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Segment obligatoire.

Donnée 1154

Le numéro de référence est constitué par la concaténation du type du message et du numéro de référence du message initial. En conséquence, la donnée 1154 est égale au contenu de la donnée 1004 du segment BGM du message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document

Format et longueur : an..35.

Donnée 4000

Cette donnée contient le numéro séquentiel de traitement attribué par le destinataire à l'interchange reçu (fichier contenant le message INFENT DF objet de ce compte rendu).

Ce numéro d'ordre de traitement est destiné à renseigner le partenaire EDI sur la séquence des traitements des interchanges qu'il a émis.

Format et longueur donnée 4000 = n9

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données lors de l'émission de ces données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 3
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données lors de l'émission de ces données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

1ère occurrence Groupe 1 : LE DECLARANT (DOSSIER TRAITE)

G1	NAD	M	6	1
-----------	------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 6 Oc : 1**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier déclaré et à indiquer la référence de l'obligation fiscale.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier. Dans ce message, le dossier sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et de son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_du_dossier
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_déclarant
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_déclarant
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_déclarant

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée 3039 :

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

[Transmission d'un IDSP : format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule](#)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	6	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Donnée 1154

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

2ème occurrence Groupe 1 : LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE OU LE CAC ou le Tiers déclarant

G1	NAD-RFF	R	6	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 6	Oc : 2
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le cabinet d'expertise comptable ou le CAC ou le tiers déclarant, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du document.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le cabinet d'expertise comptable (CEC) ou le CAC ou le tiers déclarant t. Dans ce message, le cabinet d'expertise comptable, le CAC ou le tiers déclarant sera toujours identifié par son SIRET et son nom et adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Cabinet expertise comptable ou le CAC ou le tiers déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	SIRET
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. Responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC EDI_TDFC ou CAC EDI_TDFC ou ATD EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3= Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. Responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1^{ère} : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ (« blanc »)) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2^{nde} : Complément distribution

La 3^{ème} : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur « 0000 » sera portée dans la zone « N° voie », soit dans les 4 premières positions dans la 1^{ère} occurrence de 3042.

Ainsi la 1^{ère} occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	6	2
----	---------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document dans le cabinet d'expertise comptable (CEC)le CAC ou le tiers déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé.

3ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR DU MESSAGE

G1	NAD-RFF	R	6	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 6	Oc : 3
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'entité ayant la fonction d'émetteur dans les échanges entre le Cabinet et le partenaire EDI (ce peut-être le cabinet lui-même) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne à l'émetteur.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur du message. Dans ce message, l'identification de l'émetteur sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_de l'émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	6	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne à l'émetteur du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_émetteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

4ème occurrence Groupe 1 : LE PARTENAIRE EDI DESTINATAIRE

G1	NAD-RFF	R	6	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 6 Oc : 4**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le partenaire EDI destinataire du message ICR, le numéro de référence interne ce document auprès du partenaire EDI pourra être mentionné.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le partenaire EDI destinataire du message ICR. Dans ce message, le partenaire EDI sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire_EDI

<i>C819</i>	<i>INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS</i>	<i>N</i>		
<i>3229</i>	<i>Identification de la division territoriale</i>	<i>N</i>	<i>an..9</i>	
<i>1131</i>	<i>Qlt de la liste des codes</i>	<i>N</i>	<i>an..17</i>	
<i>3055</i>	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
<i>3228</i>	<i>Division territoriale du pays</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal__part EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays__part EDI

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI mandaté (c'est-à-dire celui qui figure dans la convention d'adhésion signée par le déclarant) par le déclarant (7 c) et attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	6	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part_EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI. Cette référence est facultative.

5ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR FINAL CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE OU CAC OU TIERS DECLARANT

G1	NAD-RFF	D	6	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 6	Oc : 5
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le récepteur final d'un message et à indiquer, le numéro de référence interne du dossier (no d'adhérent) chez le destinataire.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le cabinet d'expertise comptable ou CAC ou tiers déclarant récepteur final. Dans ce message, le récepteur final sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDDI_TDFC ou CAC_EDDI_TDFC ou ATD_EDDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur
C819	<i>INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS</i>	<i>N</i>		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

L'émetteur initial du message ne connaît pas les modes de communication entre le partenaire EDI et le destinataire final et ne doit pas l'indiquer.

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	6	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment optionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

6ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR FINAL L'ENTREPRISE

G1	NAD-RFF	D	6	6
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 6	Oc : 6
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le récepteur final d'un message et à indiquer, le numéro de référence interne du dossier (no d'adhérent) chez le destinataire.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'entreprise récepteur final. Dans ce message, l'entreprise récepteur final sera toujours identifiée par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET/IDSP Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	ENT_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Transmission d'un SIRET : Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Transmission d'un IDSP : format et longueur de la donnée 3039 = an14 avec une lettre en majuscule

L'émetteur initial du message ne connaît pas les modes de communication entre le partenaire EDI et le destinataire final et ne doit pas l'indiquer.

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	6	6
-----------	----------------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment optionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

5.6.3.4.2 Sections Détail et Résumé

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	----------	--------------

Niv 1	GROUPE 04	St : M	Ré : 4	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire détaillant les informations à transmettre au destinataire. Chaque occurrence du groupe 4 contient le code de l'erreur, le statut et le code de la donnée éventuellement liée.</i>				

Notes explicatives :

Groupe de segments obligatoire.

Le groupe 4 sera répété autant de fois que d'anomalies dans le message d'origine.

Si le message est accepté sans erreur le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message.

Si le message est accepté avec des erreurs d'avertissement le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message et autant d'occurrences que d'erreurs d'avertissement.

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 1	SEQ	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'ECHELONNEMENT	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	--	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire spécifiant le numéro d'incrément de la donnée.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
1229	DEMANDE D'ACTION OU DE NOTIFICATION (CODE)	N	an..3	
C286	INFORMATIONS SUR LA SEQUENCE	R		
1050	Numéro séquentiel	M	an..10	Numéro_incrément_donnée
1159	Origine du numéro séquentiel (code)	N	an..3	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

Note explicative :

Donnée 1050

L'incrément s'effectue par pas de 1.

Le format et la longueur de la donnée est an..5

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	---	-------

Niv 2	IND	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'INDEX	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	--	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire contenant le niveau d'acceptation, d'anomalie ou de rejet, et le code de la donnée correspondante.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C545	IDENTIFICATION DE L'INDEX	R		
5013	Qlt de l'index	M	an..3	2 = Groupe
5027	Type de l'index (code)	R	an..17	Niveau_acceptation /rejet
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LAR = Liste des niveaux d'acceptation ou rejet
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
C546	VALEUR DE L'INDEX	R		
5030	Valeur de l'index	M	an..35	Code_donnée
5039	Représentation de la valeur de l'index (code)	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 5027

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

ACC = Acceptation du message

REJ = Rejet du message

ANO = Erreur d'avertissement

Donnée 5030

Si 5027 = ACC.

La donnée comporte le numéro du message d'origine à titre de contrôle.

Si 5027 = REJ ou ANO

Dans le cas d'une erreur concernant une donnée de détail de la déclaration, cette donnée élémentaire indique le numéro de la donnée erronée soit :

le contenu de la donnée 5030 du segment IND du message INFENT d'origine.

Dans les autres cas d'erreurs cette donnée comporte le code EEG (Erreur élémentaire globale).

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 2	FTX	TEXTE EN FORMAT LIBRE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment conditionnel contenant : les compléments d'informations en format texte pour les anomalies indiquées dans le groupe de segments CCI/CAV ou les anomalies sous forme d'explication détaillée suite à contrôles supplémentaires non répertoriés dans les gums.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
4451	QLT DE L'OBJET DU TEXTE	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
4453	FONCTION DU TEXTE (CODE)	N	an..3	
C107	REFERENCE A UN TEXTE	N		
4441	Texte en format libre (code)	M	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C108	TEXTE EN CLAIR	R		
4440	Texte en format libre	M	an..512	Texte_1/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_2/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_3/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_4/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_5/donnée
3453	LANGUE (CODE)	N	an..3	
4447	FORMAT DU TEXTE EN FORMAT LIBRE (CODE)	N	an..3	

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 2	GROUPE 07	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire indiquant l'acceptation ou le rejet d'un message identifié dans le segment IND.</i>				

Niv 2	CCI IDENTIFICATION DE LA CARACTERISTIQUE OU CLASSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code de la table des valeurs ("Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement ") pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
7059	CLASSE DE PROPRIÉTÉ (CODE)	N	an..3	
C502	INFO.DETAILLEES SUR LA MESURE	N		
6313	Type de mesure (code)	N	an..3	
6321	Appréciation de la mesure (code)	N	an..3	
6155	Attribut de mesure (code)	N	an..17	
6154	Attribut de mesure	N	an..70	
C240	CARACTERISTIQUE DU PRODUIT	R		
7037	Identification de la caractéristique	M	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LIS = Liste de tables
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7036	Caractéristique	N	an..35	
7036	Caractéristique	N	an..35	
4051	RAPPORT DE LA CARACTÉRISTIQUE	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 7037

TGE Table des valeurs acceptation /rejet générales

TEC Table des valeurs acceptation /rejet CEC/CAC/Autre tiers déclarant

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 3	CAV VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code "Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement " et le code de la table des valeurs associées, pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C889	VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	M		
7111	Valeur de la caractéristique (code)	R	an..3	Code donnée
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7110	Valeur de la caractéristique	R	an..35	Type_rejet_donnée
7110	<i>Valeur de la caractéristique</i>	N	<i>an..35</i>	

Notes explicatives :

Donnée 1131

Idem donnée 7037 du segment CCI

Donnée 7111

Si pas d'erreur donnée 5027 de l'IND = ACC

La donnée 7110 comporte le code PER (pas d'erreur).

La donnée 7111 comporte le code 000.

Si 7110=GEN (Message illisible - Erreur syntaxique).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.3.1.1.1** .

Si 7110=SER (Erreur dans les segments de service).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.3.1.1.1** .

Si 7110=ENT (Erreur dans l'entête du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée :

Pour les contrôles communs à cet échange cf. **5.3.1.2.1**

Pour les contrôles particuliers à cet échange cf. **5.6.1.2.2**

Si 7110 =DET (Erreur dans les données de détail du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur cf. **5.6.1.3**.

Donnée 7110

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

PER Pas d'erreur

GEN Message illisible - Erreur syntaxique

SER Erreur dans les segments de service

ENT Erreur dans l'entête du message

DET Erreur dans les données de détail du message

Niv 0	UNT	FIN DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message

Note explicative :**Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).

5.7 Transferts entre le cabinet d'expertise comptable et un tiers destinataire

Le chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre le cabinet d'expertise comptable et un tiers destinataire. Ce tiers destinataire peut-être une entreprise (société mère ou filiale), un cabinet d'expertise comptable ou un commissaire aux comptes.

Il s'appuie sur le message INFENT D00B.

5.7.1 Introduction

Ce document présente la mise en œuvre des segments du message INFENT DF qui ne concernent pas les données significatives transmises. Le groupe 4, en particulier, n'est pas concerné puisqu'il doit être conforme aux spécifications du destinataire final du message.

Dans un souci de cohérence la présentation du guide est identique aux autres GUM et les parties inutiles sont indiquées comme Non Applicables.

5.7.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

5.7.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

5.7.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.7.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.7.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.7.2.1.2 Marque décimale

La représentation de la marque décimale est la virgule (,).

La marque décimale ne doit pas être comptabilisée dans le calcul de la longueur maximum d'un élément de donnée.

Lorsqu'une marque décimale est transmise, elle doit être précédée et suivie d'au moins un caractère.

5.7.2.2 Segments de service Interchange

5.7.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Identifiant_émetteur
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0008	Adresse d'acheminement en retour	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Identifiant_Tiers destinataire
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0014	Adresse d'acheminement	N	an..14	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	REFERENCE / MOT DE PASSE	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	Référence application	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	CAB-TIE-IN- TD2501
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :

Donnée 0001

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro SIRET (14 c) identifiant le Cabinet et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

L'identifiant véhiculé dans la donnée 0004 n'est pas obligatoirement le même que celui contenu dans la donnée 3039 du NAD MS.

Donnée 0008

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Donnée 0010 et 0007

Donnée 0010 = Numéro SIRET (14 c) identifiant le Tiers destinataire et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

Données 0017 et 0019

"AAMMJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Le numéro est librement calculé et attribué par l'émetteur mais doit être unique. Si l'émetteur dispose, pour un même SIRET, de plusieurs stations, il faut pouvoir différencier chacune d'elle. La numérotation doit conserver son unicité sur plusieurs années. Il est suggéré d'introduire dans la structure de la référence la date de création de l'interchange.

Ce numéro correspond à une valeur chronologique permettant au destinataire d'identifier l'ordre entre deux interchanges. Attention en aucun cas cette zone ne doit être utilisée pour vérifier la continuité des dépôts. En cas de rupture de séquence les interchanges doivent être traités sans attendre l'éventuel interchange précédent. Dans cette dernière hypothèse l'interchange précédent arrivant "tardivement" sera traité au moment de son arrivée.

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

CAB-TIE-IN-[TD2501](#) : Identifie un interchange EDI TDFC de la campagne générale entre un Cabinet comptable et un Tiers destinataire,

CAB-TIE : Emetteur cabinet comptable et destinataire Tiers destinataire,

IN : Interchange de type INFENT DF,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 du GUM INFENT DF pour la campagne générale [2025](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si interchange de test (procédure de test de la syntaxe EDIFACT).

Si interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

5.7.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange

Lev 0	UNZ	FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Si l'échange n'est pas sécurisé :

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.7.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

5.7.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	Voir notes explicatives
0007	Qualifiant de l'identification	N	an..4	
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	TIERS
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	<i>an..4</i>	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FD2401
0058	<i>MOT DE PASSE DE L'APPLICATION</i>	N	<i>an..14</i>	

Notes explicatives :

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0040

Cette donnée permet de préciser si l'échange est sécurisé entre l'entreprise et le partenaire EDI mais aussi si les informations sont signées par l'Expert-Comptable :

SECURISE_SIGNE

SECURISE_NON_SIGNE

NON_SECURISE_SIGNE

NON_SECURISE_NON_SIGNE

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_réf_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel à l'intérieur de l'interchange (valeur 1).

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

FD2401 : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale

24 : Millésime de la campagne EDI-TDFC 2024,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne générale 2024.

5.7.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N°DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel

Notes explicatives :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

Donnée 0060

Cette donnée contient le nombre de messages INFENT (Déclarations & tableaux) transmis dans le groupe fonctionnel INFENT DF.

5.7.3 Tableau des segments.

5.7.3.1 Tableau des segments utiles du message EDI-TDFC INFENT DF.

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1 +
	----- Groupe de segments sécurité 1 -----	- D	2 -----+
USH	En-tête de sécurité	M	1
USA	Algorithme de sécurité	R	1
	----- Groupe de segments sécurité 2 -----	R	1 -----+
USC	Certificat	M	1
USA	Algorithme de sécurité	D	3
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----++
BGM	Début du message	M	1 +
DTM	Date/heure/période	M	1
RFF	Référence	R	3 +
	----- Groupe de segments 1 -----	M	99 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	2 -----+
----- Groupe de segments 4 -----	M	99999 -----+
SEQ	Informations détaillées sur l'échelonnement	M	1
IND	Informations détaillée sur l'index	M	1
RFF	Référence	D	1
MOA	Montant monétaire	D	1
FTX	Texte en format libre	D	1
DTM	Date ou Heure ou Période	D	1
QTY	Quantité	D	1
CUX	Monnaies	D	1
PCD	Informations détaillées sur le pourcentage	D	1
CPT	Identification du compte	D	1 -----
----- Groupe de segments 5 -----	D	1 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
----- Groupe de segments 6 -----	D	1 -----+
CTA	Contact	M	1
COM	Communication	D	2 ++
----- Groupe de segments 7 -----	D	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
	----- Groupe de segments sécurité 3 -----	D	2 -----+
UST	Fin de sécurité	M	1
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----+
UNT	Fin de message	M	1

Groupe de segments sécurité :

Voir commentaires dans chapitre 4.2.4.5 - Contenu des segments.

5.7.4 Contenu des segments

5.7.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH	EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë.					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FD2501
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	N	an..35	
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Format et longueur donnée 0062 = n5

Donnée 0057

Identifie la version du message.

Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.

[FD2501](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	Code_document CVA = CVAE IDF = Déclaration Fiscale ILF = Liasse Fiscale IPP = Déclaration pays par pays IPT = Déclaration de prix de transfert LOY = Déclaration des loyers
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1004	Numéro du document ou message	R	an..35	Voir notes explicatives
1056	Version	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	<i>FONCTION DU MESSAGE (CODE)</i>	N	an..3	
4343	<i>TYPE DE RÉPONSE</i>	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 1001

Le code document pouvant être adressé dans le message INFENT DF permet d'identifier le type de flux transmis donc par conséquent de déterminer les formulaires autorisés à transmettre aux différents destinataires.

Le code CVA = Flux CVAE. Le code CVA a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux CVAE des messages liés au flux de déclaration de résultat (cf. Volume 1 chapitre 1, section 9).

Le code IDF = Déclaration Fiscale correspond à la transmission de tous les formulaires constituant la Déclaration fiscale (Déclaration de résultat, liasse fiscale, annexes), il permet de s'assurer que les formulaires transmis sont compatibles avec ceux attendus par les destinataires potentiels (DGFIP, OGA principalement)

Le code ILF = Liasse Fiscale correspond à la transmission des extraits de la liasse fiscale et éventuellement des annexes. Il permet de s'assurer que les formulaires transmis sont compatibles avec ceux attendus par les destinataires potentiels. Il est utilisé notamment pour les transmissions vers les Banques Commerciales ou Etablissements financiers, destinataires pour lesquels la totalité de la déclaration fiscale ne doit pas être transmise.

Le code IPP = Déclaration pays par pays. Le code IPP a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux de déclaration pays par pays des messages liés au flux de déclaration de résultats (cf. Volume 1 chapitre 1 section 9). Le formulaire pays par pays (2258) n'ayant pas une date limite de dépôt (décembre) identique aux flux de déclaration de résultats (cf. Volume 2 chapitre 5, section 2), on peut être amené à effectuer un traitement différencié des flux.

Le code IPT = Flux de déclaration de prix de. Le code IPT a pour rôle de distinguer les messages correspondant aux flux de déclaration de prix de transfert des messages liés au flux de déclaration de résultats (cf. Volume 1 chapitre 1 section 9). Le formulaire de prix de transfert (2257) n'ayant pas une date limite de dépôt (novembre) identique aux flux de déclaration de résultats (cf. Volume 2 chapitre 5 section 2), on peut être amené à effectuer un traitement différencié des flux.

Le code LOY = Flux Déclaration des loyers. Le code LOY a pour rôle de permettre de distinguer les messages correspondant aux flux de déclaration des loyers des messages liés au flux de déclaration de résultat (cf. Volume 1 chapitre 1, section 9).

Donnée 1004 : Numéro de document ou message

Cette donnée est obligatoire pour pouvoir faire le rapprochement entre le compte rendu de traitement et le message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type de message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur.

Format et longueur : an6..35.

Cette référence obligatoire sera restituée dans le message INFENT Compte Rendu de traitement.

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document INFENT DF.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données (le cabinet).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données (le cabinet).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 3
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références de l'attestation de conformité EDIFICAS correspondant au module utilisé par l'émetteur des données (le cabinet) pour générer l'interchange.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4

1ère occurrence Groupe 1 : L'ENTREPRISE DECLARANTE

G1	NAD-RFF	M	4	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : M	Ré : 4	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'entreprise déclarante et à indiquer le N° de référence interne du dossier.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'entreprise déclarante. Dans ce message, l'entreprise déclarante sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Entreprise_Déclarante
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_de_l'entreprise
1131	Qualification de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Organisme responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_de_l'entreprise
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_de_l'entreprise
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	<i>N</i>		
3229	Identification de la division territoriale	<i>N</i>	<i>an..9</i>	
1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	<i>N</i>	<i>an..17</i>	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

Ou Transmission d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	4	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 2	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer une référence commune d'échange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AWR= Référence commune d'échange
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_message_d'origine
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :**Donnée 1154**

Lorsqu'il s'agit du premier flux concernant le dossier déclaré et pour la même période de déclaration, si le RFF est présent la donnée 1154 doit être égale à la donnée 1004 du segment BGM.

Lorsqu'il s'agit du nième flux, si le RFF est présent la donnée 1154 doit être égale à la donnée 1004 du segment BGM du premier flux ou à la donnée 1154 du segment RFF AWR reçu.

Format et longueur : an6..35.

G1	NAD-RFF	M	4	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 2	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Donnée 1154

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier. Elle doit être identique à celle présente dans le F-IDENTIF.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

2ème occurrence Groupe 1 : LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

G1	NAD-RFF	R	4	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 4	Oc : 2
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le cabinet d'expertise comptable et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du dossier .</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le cabinet d'expertise comptable. Dans ce message, l'identification de l'entreprise sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Cabinet d'expertise comptable
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_CEC
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_CEC
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_CEC
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_CEC
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_CEC
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_CEC
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	4	2
----	---------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_CEC
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

3ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR DU MESSAGE

G1	NAD-RFF	R	4	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 4	Oc : 3
<p><i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'entité ayant la fonction d'émetteur dans les échanges entre entreprises (ce peut-être le cabinet d'expertise comptable lui-même) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne à l'émetteur.</i></p>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur du message. Dans ce message, l'identification de l'émetteur sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.</i></p>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_de l'émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	4	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne à l'émetteur du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_émetteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

4ème occurrence Groupe 1 : LE DESTINATAIRE

G1	NAD-RFF	R	4	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 4	Oc : 4
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le destinataire du document.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le destinataire du document. Dans ce message, le destinataire sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Destinataire
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_du_destinataire
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_destinataire
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_destinataire
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_destinataire
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_destinataire
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_destinataire
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_destinataire
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS N			
3229	<i>Identification de la division territoriale</i>	<i>N</i>	<i>an..9</i>	

1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_destinataire
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_destinataire

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	4	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne chez le destinataire.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_destinataire
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

5.7.4.2 Sections Détail et Résumé

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4 et le dictionnaire des données décrit dans le volume 3.

5.8 Compte Rendu de Traitement, transfert des messages EDI-TDFC INFENT CR entre le cabinet d'expertise comptable et un tiers destinataire.

5.8.1 Les contrôles d'intégration des données

Cette section présente les contrôles effectués par les différents destinataires sur les messages reçus, permettant de préparer le message de Compte Rendu de Traitement avec acceptation ou rejet du message.

Ces contrôles constituent un minimum obligatoire, chaque destinataire étant libre de procéder, s'il le souhaite, à des contrôles complémentaires.

Afin de pouvoir transmettre le résultat de ces contrôles supplémentaires à l'expéditeur initial du message, le destinataire utilisera le segment FTX prévu à cet effet. Ce segment peut également servir à la transmission d'explications détaillées, en complément des anomalies répertoriées et codifiées dans ce chapitre.

Les contrôles de syntaxe doivent être effectués et traités par l'application de traduction et de contrôle syntaxique. Les anomalies syntaxiques n'entrent pas dans le champ de ce document. Néanmoins afin de pouvoir avertir l'expéditeur initial de la non lisibilité du message, un message générique est prévu dans le tableau des contrôles communs à tous les échanges.

La mise en œuvre des échanges à base de logiciels attestés doit permettre des échanges syntaxiquement corrects. Les anomalies relevées par le traducteur peuvent faire l'objet d'un traitement manuel.

En cas d'anomalies générées par un logiciel titulaire d'un numéro d'attestation, l'incident doit être communiqué à l'association EDIFICAS France.

5.8.1.1 Contrôles des segments de service

5.8.1.1.1 Contrôles communs à tous les échanges

Voir Volume 5 chapitre 3

5.8.1.2 Contrôles des segments d'en-tête.

Les contrôles sur les segments d'en-tête sont applicables aux messages INFENT. Le détail des tests (liste des codes autorisés en particulier) doit être recherché dans le GUM du message et de l'échange concerné par le compte rendu.

5.8.1.2.1 Contrôles communs à tous les échanges.

Voir Volume 5 chapitre 3

5.8.1.2.2 Contrôles particuliers du message INFENT effectués par le cabinet d'expertise comptable.

Voir Volume 5 chapitre 6

5.8.1.3 Contrôles des segments de détails.

Ce paragraphe décrit les contrôles effectués par le cabinet sur les segments de détails. Ces contrôles portent sur la structure formelle des informations.

5.8.1.3.1 Contrôles du détail du message INFENT effectués par le cabinet d'expertise comptable.

Voir Volume 5 chapitre 6

5.8.2 Présentation du message INFENT CR

5.8.2.1 Règle d'émission

Les différents destinataires accusent systématiquement réception aux émetteurs des messages reçus, dès lors que ceux-ci satisfont aux contrôles :

- de lisibilité du support,
- syntaxiques.

Un message INFENT CR est émis pour chaque message reçu. Le message est envoyé à l'émetteur du message d'origine avec éventuellement indication du tiers à l'origine de la création du message.

5.8.2.2 Destinataire

Les Comptes Rendus de Traitement (interchange contenant les INFENT CR) sont adressés à l'émetteur du message d'origine.

5.8.2.3 Délai d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement (INFENT CR) sont adressés dans les 48 heures à compter de la date du transfert du message initial.

5.8.2.4 Mode d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement sont adressés à l'émetteur du message d'origine par le même mode de transmission que celui utilisé pour la réception du message.

5.8.3 Le GUM INFENT CR

5.8.3.1 Introduction

5.8.3.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

5.8.3.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

Il est utilisé dans ce guide utilisateurs aux fins de Compte Rendu de Traitement fonctionnel d'un message INFENT déclaratif.

5.8.3.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.8.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.8.3.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.8.3.2.1.2 Marque décimale

Il n'y a pas lieu d'utiliser la marque décimale dans ce type de message.

5.8.3.2.2 Segments de service Interchange

5.8.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Identifiant_Cabinet
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0008	Adresse d'acheminement en retour	N	an..14	
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Identifiant_Tiers destinataire
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0014	Adresse d'acheminement	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	REFERENCE / MOT DE PASSE	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	CAB-TIE-CR- TD2501
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :**Donnée 0001**

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro SIRET (14 c) identifiant le Cabinet et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

L'identifiant véhiculé dans la donnée 0004 n'est pas obligatoirement le même que celui contenu dans la donnée 3039 du NAD MS.

Donnée 0010 et 0007

Donnée 0010 = Numéro SIRET (14 c) identifiant le Tiers destinataire et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

Donnée 0014

Indique le support ou mode de transmission de l'interchange.

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Données 0017 et 0019

"AAMMJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

CAB-TIE-CR-[TD2501](#) Identifie un interchange EDI TDFC de la campagne générale entre un Cabinet et un Tiers destinataire,

CAB-TIE : Emetteur Cabinet et destinataire Tiers destinataire,

CR : Interchange de type INFENT CR,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 du GUM INFENT CR pour la campagne générale [2025](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si l'interchange reçu (INFENT Compte Rendu de Traitement) est un interchange de test (test de syntaxe EDIFACT, test de réconciliation).

Si l'interchange reçu est un interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

Un interchange est homogène vis-à-vis de l'émetteur et du récepteur des messages. Il ne doit contenir que des messages INFENT Compte Rendu de Traitement.

5.8.3.2.2.2 UNZ segment fin d'interchange

Lev 0 UNZ FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>			

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.8.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

5.8.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	CR1 = Cabinet
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ1 = EDIFICAS
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	CR6 = TIERS
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ2 = EDIFICAS
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FR2501
0058	MOT DE PASSE DE L'APPLICATION	N	an..14	

Notes explicatives :**Données 0017 et 0019**

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel dans l'interchange.

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = 1 pour le groupe fonctionnel contenant les messages INFENT CR.

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

[FR2501](#) : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR)

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT CR et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

5.8.3.2.3.2 UNE segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE FIN DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N°DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)

Note explicative :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

5.8.3.3 Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Comptes Rendus de Traitement

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	2
RFF	Référence	R	1
	----- Groupe de segments 1 -----	M	4 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	1 -----+
	----- Groupe de segments 4 -----	M	99999-----+
SEQ	Séquence	M	1
IND	Indexation	M	1
FTX	Texte en format libre	D	1
	----- Groupe de segments 7 -----	R	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
UNT	Fin de message	M	1

5.8.3.4 Contenu des segments

5.8.3.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë. Le code du type de message servant de support à la transmission de "Comptes Rendus de Traitement d'un message" est INFENT.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	FR2501
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	D	an..35	Numéro_référence_interchange_reçu
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est émis pour chaque message reçu.

Règle de gestion : Un message INFENT reçu donne lieu à un message INFENT (CR) accusant réception avec indication éventuellement des anomalies

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Donnée 0057

Identifie la version du message.

[FR2501](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR),

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Compte Rendu de Traitement et annexes) pour la campagne générale [2025](#).

Donnée 0068

Restitue le n° de référence de l'interchange contenant le message INFENT DF pour lequel ce message INFENT CR est généré.

Numéro de référence de l'interchange = référence attribuée par l'émetteur dans la donnée 0020 du segment UNB de l'interchange INFENT DF

Format et longueur donnée 0020 = an..14

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	ICR = Compte Rendu de Traitement
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	N		
1004	<i>Numéro du document ou message</i>	N	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	FONCTION DU MESSAGE (CODE)	N	an..3	
4343	TYPE DE RÉPONSE	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 1001

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est adressé pour chaque message INFENT Déclaration Fiscale reçu(s).

Il n'y a pas de Compte Rendu de Traitement à un Compte Rendu de Traitement en conséquence de quoi il n'est pas nécessaire d'indiquer un numéro de message.

1ère occurrence DTM : DATE DE PREPARATION DU DOCUMENT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 1
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document INFENT Compte Rendu de Traitement.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	242 = Date de préparation d'un document
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_préparation_INFENT_CR
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	102 = SSAAMMJJ

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réalisation des tests et de préparation du Compte Rendu de Traitement.

2nde occurrence DTM : DATE DE RECEPTION DU DEPOT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 2
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de réception du dépôt (message(s) INFENT Déclaration Fiscale reçu(s)).

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	310 = Date/heure de réception
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_reception_dépôt
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	204 = SSAAMMJJHHMMSS

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réception par le cabinet du message (y compris horodatage à la seconde) faisant l'objet d'un Compte Rendu de Traitement.

Niv 1	RFF REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence du message INFENT Déclaration Fiscale objet du Compte Rendu de Traitement</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACW = Numéro de référence d'un message antérieur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	INFENT & Numéro_référence_du_message
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	D	an..35	N°_séquentiel_trait_interchange_reçu
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Segment obligatoire.

Donnée 1154

Le numéro de référence est constitué par la concaténation du type du message et du numéro de référence du message initial . En conséquence, la donnée 1154 est égale au contenu de la donnée 1004 du segment BGM du message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document.

Format et longueur : an6..35.

Donnée 4000

Cette donnée contient le numéro séquentiel de traitement attribué par le destinataire à l'interchange reçu (fichier contenant le message INFENT DF objet de ce compte rendu).

Ce numéro d'ordre de traitement est destiné à renseigner le partenaire EDI sur la séquence des traitements des interchanges qu'il a émis.

Format et longueur donnée 4000 = n9

Ce numéro est obligatoirement présent lorsqu'il s'agit des comptes rendus de traitement en provenance de la DGFiP. Il est facultatif dans les autres cas.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données lors de l'émission de ces données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 3
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données lors de l'émission de ces données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

1ère occurrence Groupe 1 : LE DECLARANT (DOSSIER TRAITE)

G1	NAD	M	4	1
-----------	------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 4 Oc : 1**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier déclaré et à indiquer la référence de l'obligation fiscale.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier. Dans ce message, le dossier sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et de son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_déclarant
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_déclarant
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_déclarant
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_déclarant

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée 3039 :

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

[Ou Transmission d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule](#)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	4	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Donnée 1154

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

2ème occurrence Groupe 1 : LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE AYANT RECU LA DECLARATION

G1	NAD-RFF	R	4	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 4	Oc : 2
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le cabinet d'expertise comptable ayant reçu la déclaration, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le cabinet d'expertise comptable ayant reçu la déclaration. Dans ce message, le cabinet d'expertise comptable sera toujours identifié par son SIRET et son nom et adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Cabinet d'expertise comptable
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	SIRET_CEC
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_CEC
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_CEC
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3= Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_CEC
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_CEC
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_CEC
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_CEC

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	4	2
-----------	----------------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne..</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_CEC
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé.

3ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR DU MESSAGE

G1	NAD-RFF	R	4	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 4	Oc : 3
<p><i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'entité ayant la fonction d'émetteur dans les échanges entre le Cabinet et le destinataire (ce peut-être le cabinet lui-même) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne à l'émetteur.</i></p>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur du message. Dans ce message, l'identification de l'émetteur sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.</i></p>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_de l'émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	4	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne à l'émetteur du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_émetteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

4ème occurrence Groupe 1 : LE TIERS DESTINATAIRE

G1	NAD-RFF	R	4	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 4	Oc : 4
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le tiers destinataire d'un message et à indiquer, le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le tiers destinataire. Dans ce message, le tiers destinataire sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Tiers destinataire d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	4	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment optionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

5.8.3.4.2 Sections Détail et Résumé

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	----------	--------------

Niv 1	GROUPE 04	St : M	Ré : 4	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire détaillant les informations à transmettre au destinataire. Chaque occurrence du groupe 4 contient le code de l'erreur, le statut et le code de la donnée éventuellement liée.</i>				

Notes explicatives :

Groupe de segments obligatoire.

Le groupe 4 sera répété autant de fois que d'anomalies dans le message d'origine.

Si le message est accepté sans erreur le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message.

Si le message est accepté avec des erreurs d'avertissement le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message et autant d'occurrences que d'erreurs d'avertissement.

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 1	SEQ	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'ECHELONNEMENT	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	--	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire spécifiant le numéro d'incrément de la donnée.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
1229	DEMANDE D'ACTION OU DE NOTIFICATION (CODE)	N	an..3	
C286	INFORMATIONS SUR LA SEQUENCE	R		
1050	Numéro séquentiel	M	an..10	Numéro_incrément_donnée
1159	Origine du numéro séquentiel (code)	N	an..3	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

Note explicative :

Donnée 1050

L'incrément s'effectue par pas de 1.

Le format et la longueur de la donnée est an..5

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	---	-------

Niv 2	IND	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'INDEX	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	--	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire contenant le niveau d'acceptation, d'anomalie ou de rejet, et le code de la donnée correspondante.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C545	IDENTIFICATION DE L'INDEX	R		
5013	Qlt de l'index	M	an..3	2 = Groupe
5027	Type de l'index (code)	R	an..17	Niveau_acceptation /rejet
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LAR = Liste des niveaux d'acceptation ou rejet
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
C546	VALEUR DE L'INDEX	R		
5030	Valeur de l'index	M	an..35	Code_donnée
5039	Représentation de la valeur de l'index (code)	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 5027

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

ACC = Acceptation du message

REJ = Rejet du message

ANO = Erreur d'avertissement

Donnée 5030

Si 5027 = ACC.

La donnée comporte le numéro du message d'origine à titre de contrôle.

Si 5027 = REJ ou ANO

Dans le cas d'une erreur concernant une donnée de détail de la déclaration, cette donnée élémentaire indique le numéro de la donnée erronée soit :

le contenu de la donnée 5030 du segment IND du message INFENT d'origine.

Dans les autres cas d'erreurs cette donnée comporte le code EEG (Erreur élémentaire globale).

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 2	FTX	TEXTE EN FORMAT LIBRE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Segment conditionnel contenant : les compléments d'informations en format texte pour les anomalies indiquées dans le groupe de segments CCI/CAV ou les anomalies sous forme d'explication détaillée suite à contrôles supplémentaires non répertoriés dans les gums.</i></p>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
4451	QLT DE L'OBJET DU TEXTE	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
4453	FONCTION DU TEXTE (CODE)	N	an..3	
C107	REFERENCE A UN TEXTE	N		
4441	Texte en format libre (code)	M	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C108	TEXTE EN CLAIR	R		
4440	Texte en format libre	M	an..512	Texte_1/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_2/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_3/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_4/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_5/donnée
3453	LANGUE (CODE)	N	an..3	
4447	FORMAT DU TEXTE EN FORMAT LIBRE (CODE)	N	an..3	

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 2	GROUPE 07	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire indiquant l'acceptation ou le rejet d'un message identifié dans le segment IND.</i>				

Niv 2	CCI IDENTIFICATION DE LA CARACTERISTIQUE OU CLASSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code de la table des valeurs ("Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement ") pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
7059	CLASSE DE PROPRIÉTÉ (CODE)	N	an..3	
C502	INFO.DETAILLEES SUR LA MESURE	N		
6313	Type de mesure (code)	N	an..3	
6321	Appréciation de la mesure (code)	N	an..3	
6155	Attribut de mesure (code)	N	an..17	
6154	Attribut de mesure	N	an..70	
C240	CARACTERISTIQUE DU PRODUIT	R		
7037	Identification de la caractéristique	M	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LIS = Liste de tables
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7036	Caractéristique	N	an..35	
7036	Caractéristique	N	an..35	
4051	RAPPORT DE LA CARACTÉRISTIQUE	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 7037

TGE Table des valeurs acceptation /rejet générales

TEC Table des valeurs acceptation /rejet CEC

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 3	CAV VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code "Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement " et le code de la table des valeurs associées, pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C889	VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	M		
7111	Valeur de la caractéristique (code)	R	an..3	Code donnée
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7110	Valeur de la caractéristique	D	an..35	Type_rejet_donnée
7110	<i>Valeur de la caractéristique</i>	N	<i>an..35</i>	

Notes explicatives :

Donnée 1131

Idem donnée 7037 du segment CCI

Donnée 7111

Si pas d'erreur donnée 5027 de l'IND = ACC

La donnée 7110 comporte le code PER (pas d'erreur).

La donnée 7111 comporte le code 000.

Si 7110=GEN (Message illisible - Erreur syntaxique).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.3.1.1.1** .

Si 7110=SER (Erreur dans les segments de service).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.3.1.1.1** .

Si 7110=ENT (Erreur dans l'entête du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée :

Pour les contrôles communs à cet échange cf. **5.3.1.2.1**

Pour les contrôles particuliers à cet échange cf. **5.8.1.2.2**

Si 7110 =DET (Erreur dans les données de détail du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur cf. **5.8.1.3**.

Donnée 7110

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

PER Pas d'erreur

GEN Message illisible - Erreur syntaxique

SER Erreur dans les segments de service

ENT Erreur dans l'entête du message

DET Erreur dans les données de détail du message

Niv 0	UNT	FIN DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message

Note explicative :**Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).

